

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

SONELGAZ RENFORCE SES CAPACITÉS POUR AFFRONTER LES PICS DE CONSOMMATION ESTIVALE

Comme chaque année, le groupe Sonelgaz a déjà lancé ses campagnes de sensibilisation visant à rationaliser la consommation d'électricité durant la saison estivale. L'entreprise a par ailleurs renforcé ses capacités de production de plus de 1850 mégawatts (MW) afin de répondre aux pics de demande propres à cette période de l'année.



P.4

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 6 Muhharam 1448 - 21 Juin 2026 - N° 1329 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

PROTECTION
DES RÉFUGIÉS

L'UNION AFRICAINE APPELLE À UNE SOLIDARITÉ RENFORCÉE



À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés célébrée samedi, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, organe relevant de l'Union africaine (UA), a lancé un appel en faveur d'un renforcement de la protection internationale accordée aux personnes déplacées. Elle a dénoncé le durcissement des politiques d'asile, les expulsions collectives ainsi que la recrudescence des discours xénophobes.

P.7

ENSEIGNEMENT
UNIVERSITAIRE

SORTIE À GHARDAÏA DE LA PREMIÈRE PROMOTION DE LICENCE DE LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a présidé, samedi à Gharđaïa, la sortie de la première promotion d'étudiants de langue et culture amazighes, cycle licence, de l'institut supérieur de littérature et des langues "El-Ghofrane".

P.16

RETRAIT DE L'ALGÉRIE DE LA LISTE DU GAFI

UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DE L'EFFICACITÉ DES MESURES EN FAVEUR DE LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE



P.4

Des experts en économie et en finances ont mis en avant l'importance du retrait de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), décidé vendredi à l'unanimité par les membres de la plénière du Groupe, estimant qu'il s'agit d'une reconnaissance internationale de l'efficacité des mesures prises par les autorités publiques pour renforcer la transparence financière au titre de la dynamique de réforme visant à développer l'économie nationale et à améliorer le climat des affaires et de l'investissement en Algérie.

ATELIERS DE SIMULATION ESTIVALE

UNE FORMATION DE TERRAIN POUR HARMONISER L'ENCADREMENT DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Les ateliers de simulation des colonies de vacances, organisés hier samedi au Village méditerranéen d'Oran, ont constitué un espace pratique de formation et de perfectionnement des encadreurs des Centres de vacances et de loisirs. Ils ont permis de reproduire les différents aspects organisationnels et pédagogiques des colonies estivales, tout en intégrant les usages de l'intelligence artificielle dans les programmes éducatifs modernes.

P.2

OUVERTURE DU 17^E CONGRÈS EURO-AFRICAIN D'ALLERGOLOGIE

VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE SCIENTIFIQUE

M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene a procédé, jeudi 18 juin, à l'ouverture du 17^e Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique, qui se tient à l'hôtel El Aurassi.

Par Malika Azeb

Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cet événement scientifique vise à renforcer les compétences des professionnels de la santé à travers des formations spécialisées en phase avec les évolutions scientifiques de pointe dans ce domaine.

M. Aït Messaoudene a, dans son allocution à cette occasion, annoncé l'introduction d'une nouvelle spécialité en allergologie, en coordination avec les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à partir de la prochaine année universitaire 2026-2027.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant le renforcement des compétences médicales spécialisées et l'amélioration de la prise en charge des patients atteints de maladies allergiques et immunitaires.

Le ministre a également indiqué que son département s'emploie, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à développer des spécialités médicales en pleine évolution, conformément aux instructions du président de la République, afin d'offrir de meilleurs services sanitaires.

Dans ce sens, M. Aït Messaoudene a déclaré que « l'État poursuit une politique soutenue de développement des spécialités médicales à forte valeur ajoutée, dans un contexte marqué par une évolution rapide des besoins sanitaires », tout en soulignant « qu'un travail est en cours pour renforcer les laboratoires de recherche dans le do-

maine des allergies au niveau des établissements hospitaliers universitaires et des pôles d'excellence, de manière à appuyer la recherche scientifique et l'innovation et à contribuer à l'amélioration du dépistage et du traitement ».

Par ailleurs, le ministre de la Santé a affirmé que « les maladies allergiques et les troubles immunitaires représentent un défi croissant pour la santé publique aux niveaux national et mondial ».

Mettant en exergue l'augmentation continue des cas de rhinite allergique, d'allergies alimentaires et d'asthme, particulièrement chez les enfants, ainsi que la propagation des maladies auto-immunes dont le diagnostic et la prise en charge demeurent complexes dans de nombreux systèmes de santé, M. Aït Messaoudene a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération scientifique entre l'Afrique et l'Europe.

Le ministre considère que les échanges d'expertise, le partage des connaissances et le développement de la recherche collaborative constituent des outils essentiels pour améliorer la prévention, le diagnostic et le traitement.

Dans ce sens, M. Aït Messaoudene a exprimé son souhait de voir cette rencontre scientifique constituer « un point de départ pour la conclusion d'accords de coopération tangibles et le lancement de programmes d'échanges de chercheurs, ainsi que pour le jumelage de centres de référence entre l'Afrique et l'Europe, favorisant ainsi l'émergence d'un réseau scientifique durable au service de l'avenir de cette spécialité ».

Comme il a appelé au « renforcement des partenariats scienti-

tiques entre l'Afrique et l'Europe, ainsi qu'à l'intensification des programmes de formation, de recherche conjointe et d'échange d'expertises, de manière à optimiser la prévention, le dépistage et la prise en charge thérapeutique, tout en garantissant l'accès des patients aux traitements innovants ».

Le professeur Habib Douagui, président de l'Association algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique et président de l'Académie africaine d'allergologie et d'immunologie clinique, a, de son côté, exprimé sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour les efforts consentis en faveur du système de santé algérien.

Il a également salué « son engagement constant en faveur de la promotion de la recherche scientifique et de l'amélioration de la prise en charge des maladies chroniques, notamment les maladies allergiques et immunologiques ».

M. Douagui a mis en avant l'appui et le parrainage accordés par les autorités aux grandes manifestations scientifiques, ce qui reflète la volonté stratégique de l'État algérien de promouvoir une médecine fondée sur les preuves scientifiques et de faciliter un accès équitable aux innovations thérapeutiques et biologiques.

Pour sa part, le président de l'Organisation mondiale de l'allergie, le professeur Mario Morais Almeida, a estimé que « le principal défi de l'allergologie mondiale aujourd'hui ne réside plus uniquement dans la production de nouvelles connaissances, mais dans la garantie que tous les patients atteints de maladies allergiques puissent bénéficier concrètement de ces

avancées scientifiques ».

Pour sa part, le président de l'Association africaine d'allergologie s'est félicité de « l'officialisation, ce jeudi, à l'occasion de ce congrès, de l'acte de naissance de l'Académie africaine d'allergologie et d'immunologie clinique, dont la création avait été annoncée l'année dernière lors du 16^e Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique tenu à Oran ».

Cette Académie africaine d'allergologie et d'immunologie clinique, présidée par le professeur Habib Douagui et dont le siège est établi à Alger, a pour mission de promouvoir l'excellence scientifique et de renforcer la coopération entre les pays africains dans les domaines de l'allergologie et de l'immunologie clinique, ainsi que de contribuer au développement des programmes de prévention et de prise en charge des patients, a précisé ce professeur.

Ajoutant que cette institution ambitionne également de renforcer les capacités des professionnels de la santé à travers les différents pays du continent africain.

La cérémonie d'ouverture s'est achevée par un hommage rendu au président de la République pour son soutien au développement du système de santé et à la recherche scientifique en Algérie.

Le ministre de la Santé ainsi que plusieurs acteurs du secteur aux niveaux national, africain et européen ont également été distingués pour leur contribution au développement de cette spécialité médicale.

M.A

ATELIERS DE SIMULATION ESTIVALE

UNE FORMATION DE TERRAIN POUR HARMONISER L'ENCADREMENT DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Les ateliers de simulation des colonies de vacances, organisés hier samedi au Village méditerranéen d'Oran, ont constitué un espace pratique de formation et de perfectionnement des encadreurs des Centres de vacances et de loisirs. Ils ont permis de reproduire les différents aspects organisationnels et pédagogiques des colonies estivales, tout en intégrant les usages de l'intelligence artificielle dans les programmes éducatifs modernes.

Cette simulation ne s'est pas limitée aux activités récréatives et d'animation. Elle a couvert l'ensemble des dimensions de la vie en colonie de vacances, notamment les volets pédagogique, administratif et médical, ainsi que la gestion des situations exceptionnelles auxquelles les équipes d'encadrement peuvent être confrontées durant la saison estivale.

Le directeur de la simulation et président du Centre de formation et d'entraînement de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ), Ismaïl Debbah, a indiqué qu'environ un millier de participants directeurs, gestionnaires financiers, animateurs, médecins, infirmiers et psychologues ont été répartis sur cinq colonies virtuelles reproduisant le fonctionnement de structures réelles. Il a précisé que cette opération vise à unifier les approches

pédagogiques et les méthodes de gestion, en prévision du lancement des premières sessions estivales prévu le 24 juin, qui se poursuivront par vagues successives jusqu'au 7 septembre prochain.

Il a ajouté que chaque colonie virtuelle est organisée en trois groupes se relayant dans plusieurs ateliers thématiques, dont " la journée de la citoyenneté ", " la journée de lutte contre les fléaux sociaux " et " la journée dédiée aux énergies renouvelables et à l'environnement ", ainsi que des thématiques liées à la mémoire, à l'identité, au citoyen numérique responsable et au leadership. Les encadreurs s'appuient sur un programme pédagogique unifié et une banque de 250 activités adaptables aux différentes tranches d'âge.

Le même responsable a souligné que les programmes tiennent compte des spécificités des bénéficiaires. Ainsi, des ateliers simplifiés sont proposés aux enfants âgés de 6 à 9 ans, tandis que les jeunes de 14 à 17 ans sont orientés vers des activités adaptées à leur niveau de maturité, telles que des campagnes de nettoyage, la sensibilisation à la citoyenneté et à la participation civique, dans le cadre d'une approche éducative progressive et flexible.

Dans ce contexte, l'atelier

consacré à l'intelligence artificielle s'est distingué comme une innovation majeure du programme. L'animateur Bilal Kadraoui, de la wilaya de Chlef, a expliqué qu'il vise à initier les enfants à une utilisation sûre et positive de cette technologie, qualifiée "d'arme à double tranchant ", en les orientant vers des usages créatifs et éducatifs plutôt que passifs.

Cet atelier repose sur des applications pratiques au sein des camps, notamment la production de chansons éducatives à l'aide d'outils d'intelligence artificielle, la conception d'affiches, de dépliants et de récits imaginaires, ainsi que la création de personnages numériques et la transformation d'histoires produites par les enfants grâce à des applications intelligentes. L'objectif est de renforcer leurs capacités créatives et expressives.

Les encadreurs ont affirmé que cette démarche vise à faire passer l'enfant du statut de simple consommateur de technologies à celui d'acteur et de créateur, à travers la réalisation de mini-projets artistiques et éducatifs, en cohérence avec l'orientation générale visant l'intégration des compétences numériques dans la formation des encadreurs et des enfants.

La simulation a également inté-

gré le volet du contrôle et de l'inspection. Les inspecteurs ont participé à des exercices pratiques reproduisant leurs missions sur le terrain dans les domaines administratif, financier et pédagogique, notamment la vérification des documents, du respect des programmes et de l'adéquation des activités aux tranches d'âge ciblées, à l'image des inspections réalisées dans les centres de vacances.

Par ailleurs, des exercices de gestion de crise et de situations d'urgence ont été programmés dans l'après-midi, à travers plusieurs scénarios, notamment la disparition d'un enfant, un incendie, des cas d'intoxication alimentaire ou diverses blessures, dans le but de renforcer la préparation opérationnelle et d'améliorer la coordination entre les différentes équipes.

Plusieurs participants ont estimé que ces ateliers leur ont permis d'acquérir une vision plus claire des méthodes de prise en charge des enfants, de l'organisation des activités et de la gestion des différentes situations, contribuant ainsi au renforcement de leurs compétences de terrain.

RA

CONFÉRENCE D'ACRAA

M. NASRI PARTICIPE À LA CLÔTURE DES TRAVAUX

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, agissant au nom du chef de l'État, M. Abdelmadjid Tebboune, a participé aux séances finales de la Conférence consultative de haut niveau consacrée à la justice réparatrice et aux réparations historiques liées à la traite transatlantique des esclaves, a fait savoir samedi un communiqué du Conseil.

Par Youcef Hamidi

Tenues vendredi à Accra, capitale du Ghana, les séances de clôture ont réuni plusieurs ateliers consultatifs portant sur les principaux thèmes de la rencontre, parmi lesquels la justice réparatrice et les réparations historiques, la restitution des biens culturels pillés, ainsi que les dispositifs juridiques et institutionnels permettant de garantir l'équité et la réparation des torts subis, en plus de l'analyse des mécanismes d'application et de suivi.

La rencontre s'est conclue par l'adoption d'un document final ainsi que d'un cadre mondial de suivi de la résolution, traduisant la détermination partagée des États présents à faire progresser la justice historique et à sauvegarder la mémoire collective des populations concernées.

Au terme de ces travaux, M. Nasri, en compagnie des hauts représentants des États et institutions présents, a pris part à une cérémonie traditionnelle organisée au Fort d'Osu, lieu chargé d'histoire ayant été le témoin de la traite transatlan-



tique des esclaves et des drames humains qu'elle a provoqués à travers les générations.

Cet hommage a permis de saluer la mémoire des millions d'Africains qui furent arrachés de force à leur continent d'origine.

Les liens historiques et humains rattachant ces populations aux peuples africains ont été mis en exergue, un message fort appelant

à consolider les valeurs de justice, de dignité et de réconciliation.

La cérémonie a par ailleurs été l'occasion de commémorer la journée dite du « Juneteenth », qui symbolise la fin définitive de l'asservissement des Afro-Américains.

À cet égard, la même source précise qu'il a été insisté sur la nécessité de sauvegarder la mémoire historique et d'intensifier les actions

internationales de lutte contre toute forme de discrimination et de racisme, en vue de bâtir un avenir reposant sur l'équité, la reconnaissance des droits et la justice entre les nations.

Parallèlement aux travaux de la Conférence, une cérémonie traditionnelle a été organisée en l'honneur de plusieurs personnalités et hauts responsables présents, parmi lesquels le président du Conseil de la nation, geste symbolique illustrant l'esprit d'amitié et d'estime réciproque entre les peuples, et qui reflète la dimension culturelle et humaine ayant marqué ce rendez-vous international.

Le communiqué précise, en conclusion, que M. Nasri était accompagné de l'ambassadeur d'Algérie au Ghana, Mourad Louhaidia, du chef de cabinet du Conseil de la nation, Makhlof Sahel, ainsi que de Mme Ahlem Sarah Charikhi, directrice par intérim des affaires humanitaires, sociales, culturelles et scientifiques et techniques internationales au ministère des Affaires étrangères.

Y.H

UNE GRANDE PREMIÈRE

CRÉATION DU HAUT CONSEIL DES SCIENTIFIQUES ET CHERCHEURS ALGÉRIENS

La création du Haut conseil des scientifiques et chercheurs algériens et de l'Agence nationale d'archéologie traduit l'engagement du président de la République en faveur de la promotion du capital humain (fédération)

La Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (FNESRS) a salué, samedi dans un communiqué, la création d'un Haut conseil regroupant les scientifiques et les chercheurs algériens et de l'Agence nationale d'archéologie, estimant que cette démarche traduit l'engagement constant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la promotion du capital humain national et de la valorisation de la place des compétences algériennes.

La Fédération, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a estimé que la création de ces deux structures nationales, placées sous la tutelle de la Présidence de la République, incarne "la vision prospective du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son engagement constant en faveur de la promotion du capital humain national, de la valorisation de la place des compétences algériennes et de l'implication des élites scientifiques et de la recherche dans la dynamique de développement que connaît le pays à tous les niveaux".

La Fédération considère que la création d'un

Haut conseil regroupant les scientifiques et les chercheurs représente "une étape charnière dans l'édification d'un système national intégré fondé sur la science, l'innovation et l'excellence", reflétant "une réelle prise de conscience du rôle central que jouent les compétences algériennes dans le façonnement de l'avenir, l'élaboration d'alternatives stratégiques et l'accompagnement des grands projets de l'État".

Ce Haut conseil constituera "un espace institutionnel de haut niveau destiné à mobiliser les potentialités scientifiques et les expertises nationales, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, au service des priorités nationales et du renforcement de la souveraineté scientifique et cognitive de l'Algérie", souligne la Fédération.

La création de l'Agence nationale d'archéologie représente, quant à elle, "un acquis national d'une importance majeure à même de contribuer à la préservation de la mémoire civilisationnelle de la nation algérienne, à la protection et à la valorisation de son patrimoine culturel et historique, en tant que composante essentielle de l'identité nationale et levier du développement durable et du rayon-

nement civilisationnel de l'Algérie", poursuit le communiqué.

"Ces initiatives pionnières s'inscrivent dans un processus national ambitieux visant à consacrer la connaissance comme moteur du développement et à faire de la recherche scientifique, de l'innovation et de la compétence les fondements essentiels de la relance économique, du progrès social et du renforcement de la présence algérienne dans les fora régionaux et internationaux", soutient la Fédération.

"L'Algérie, en avançant avec confiance vers de nouvelles perspectives de développement et de leadership, pose les bases d'une nouvelle étape où la science est une force de construction, le savoir un instrument de prospérité et la compétence nationale un pilier fondamental pour la concrétisation des aspirations de la nation, la préservation de ses intérêts supérieurs et le renforcement de sa présence parmi les nations agissantes et influentes", a conclu la FNESRS.

RA

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026

M. KHELFA NE S'ENQUIERT DE L'OPÉRATION D'IMPRESSION DE DIFFÉRENTS DOCUMENTS ÉLECTORAUX

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, s'est rendu, samedi, à l'Établissement des Editions populaires de l'Armée et à l'Imprimerie officielle à Alger, où il s'est enquis des conditions d'impression de différents documents électoraux tels que les procès-verbaux et les bulletins de vote, a indiqué un communiqué de l'ANIE. A cette occasion, M. Khelfane a

salué "le travail remarquable accompli par les deux établissements, à travers la mobilisation de tous les moyens techniques, matériels et humains", louant également la coordination entre les différentes institutions de l'État, en vue d'"assurer le bon déroulement de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 2 juillet prochain".

RA

ENERGIE GAZIÈRE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GECF EN VISITE DE TRAVAIL EN ALGÉRIE

Le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Philip Mshelbila, effectuera, à partir de samedi, une visite de travail en Algérie dans le cadre du renforcement de la concertation et de la coordination autour des évolutions des marchés mondiaux du gaz naturel et des perspectives de développement de l'industrie gazière, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

Au cours de cette visite, qui se poursuivra jusqu'au 23 juin, les discussions porteront notamment sur les défis liés à la sécurité des approvisionnements, aux investissements dans le secteur, à la transition énergétique et au renforcement de la coopération scientifique et technique entre les pays membres, précise la même source. Le programme de la visite comprend une série de rencontres avec nombre de responsables algériens, à leur tête le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, afin d'examiner les moyens de consolider la coopération

entre l'Algérie et le Forum et de développer des initiatives communes dans les domaines de la recherche scientifique, de l'innovation et de l'échange d'expertises.

Le Secrétaire général du GECF se rendra également à l'Institut de recherche sur le gaz (GRI) relevant du GECF, basé à Alger, pour s'enquérir de ses activités et de ses futurs programmes de travail.

Inauguré à Alger le 29 février 2024 en marge des travaux du 7e Sommet du GECF, cet institut constitue une plateforme scientifique spécialisée visant à promouvoir la recherche et l'innovation dans le domaine du gaz naturel et à renforcer la coopération entre les centres de recherche, les experts et les entreprises énergétiques des États membres.

Le programme prévoit en outre des réunions de travail avec les cadres de l'Institut et une visite technique au Centre de supervision des opérations de transport par pipelines du groupe Sonatrach. Cette visite permettra à la délégation de prendre

connaissance de l'expérience algérienne en matière de gestion des infrastructures gazières et de développement des systèmes de surveillance et de contrôle.

Cette visite confirme "la place qu'occupe l'Algérie au sein du GECF et le rôle actif qu'elle joue dans la promotion du dialogue et de la coopération entre les États membres, au service de la stabilité des marchés gazières et du renforcement de la contribution de cette ressource au développement économique et social durable", souligne le communiqué.

Le ministère a également rappelé l'importance du GECF dans la défense des droits souverains des États membres sur leurs ressources en gaz naturel et dans la promotion du dialogue et de la coopération entre producteurs et consommateurs, contribuant ainsi à la sécurité et à la stabilité des marchés mondiaux du gaz et à l'équilibre entre l'offre et la demande à long terme.

RA

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

SONELGAZ RENFORCE SES CAPACITÉS POUR AFFRONTER LES PICS DE CONSOMMATION ESTIVALE

Comme chaque année, le groupe Sonelgaz a déjà lancé ses campagnes de sensibilisation visant à rationaliser la consommation d'électricité durant la saison estivale. L'entreprise a par ailleurs renforcé ses capacités de production de plus de 1850 mégawatts (MW) afin de répondre aux pics de demande propres à cette période de l'année.

Par Ikram Haou

Le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables a organisé un atelier de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation d'énergie dans les administrations publiques, au cours duquel un exposé a été présenté à ce sujet.

Tenu jeudi dernier, cet atelier s'est déroulé en présence de plusieurs responsables de Sonelgaz, notamment M. Abdelhamid Rais, directeur général par intérim du groupe, Mme Baya Chekired, présidente de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), M. Merouane Chabane, directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), ainsi que Mme Fouzia Benaziza, représentante du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Étaient également présents le

directeur général de Sonelgaz-Distribution, ainsi que des représentants de plusieurs administrations publiques et d'associations de protection du consommateur. Chaque partie a mis en avant son rôle dans la réduction de la consommation énergétique.

À cette occasion, Mme Fatima Zohra Merzougui, directrice de la communication de Sonelgaz, a déclaré que le pic de demande d'électricité devrait atteindre, cet été, 21 350 MW en cas de températures saisonnières et 22 150 MW en cas de températures exceptionnelles, soit des taux de croissance annuels respectifs de 3,5 % et 7 %. Pour faire face à ce pic, le groupe Sonelgaz a engagé des mesures proactives visant à renforcer ses capacités de production d'un total de 1855,9 MW, dont 1027 MW issus des énergies renouvelables.

Ces capacités se répartissent à hauteur de 1656 MW pour le réseau national interconnecté, 17 MW pour le

pôle In Salah-Adrar-Timimoun, et 182,9 MW pour les réseaux du Grand Sud. Par ailleurs, la réalisation de 58 ouvrages énergétiques de transport d'électricité a été programmée : 23 sont déjà entrés en service, 15 ont été mis en service partiellement, et le taux d'avancement des structures restantes oscille entre 50 % et 100 %.

Mme Merzougui a également précisé que, concernant la distribution d'électricité, le plan prévoit l'installation de 644 transformateurs et de 1640 km de lignes électriques moyenne tension. Elle a souligné que ces mesures s'ajoutent à une série de démarches déjà engagées par Sonelgaz, parmi lesquelles des travaux de maintenance préventive et la mobilisation permanente des équipes d'intervention sur l'ensemble des activités — production, transport et distribution — afin de garantir une réponse rapide en cas d'incident.

Dans ce cadre, M. Abdelhamid

Rais a affirmé que la campagne de rationalisation de l'énergie pour l'année 2026, lancée jeudi par le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, permettra d'éviter les coupures d'électricité et la détérioration du réseau, grâce à la baisse de la consommation des administrations et des foyers. Il a rassuré les clients du groupe public quant à la continuité et au bon déroulement du service durant les périodes de pics.

Il convient de rappeler que cette campagne, placée sous le slogan « Rationaliser notre énergie... une garantie pour notre avenir », vise à ancrer la culture de la consommation rationnelle de l'énergie à travers des gestes simples contribuant à préserver les ressources nationales et à garantir la continuité de l'approvisionnement en électricité dans les meilleures conditions.

I.H

RETRAIT DE L'ALGÉRIE DE LA LISTE DU GAFI

UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DE L'EFFICACITÉ DES MESURES EN FAVEUR DE LA TRANSPARENCE

Des experts en économie et en finances ont mis en avant l'importance du retrait de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), décidé vendredi à l'unanimité par les membres de la plénière du Groupe, estimant qu'il s'agit d'une reconnaissance internationale de l'efficacité des mesures prises par les autorités publiques pour renforcer la transparence financière au titre de la dynamique de réforme visant à développer l'économie nationale et à améliorer le climat des affaires et de l'investissement en Algérie.

Dans ce cadre, l'expert en régulation financière et bancaire, Idir Saci, a indiqué que le retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI est le résultat des importantes mesures en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ayant été renforcées par l'Algérie ces dernières années à travers une série de "dispositions correctives" mises en place principalement au niveau de la Banque d'Algérie pour encadrer les transactions en espèces avec les banques, citant tout particulièrement l'adoption par les hautes autorités du pays de plusieurs décisions relatives aux transferts financiers liés aux importations et la mise en œuvre de la procédure KYC (connaissance du client) au niveau des banques et d'Algérie Poste. La décision du GAFI est également le fruit de la "dynamique de réforme" enregistrée sur le plan législatif depuis 2024, dans le cadre du renforcement de la gouvernance financière, a ajouté l'expert, notant que les pouvoirs de la Cellule

de traitement du renseignement financier ont été renforcés, parallèlement aux instructions de la Banque d'Algérie, de manière à garantir une plus grande rigueur dans le respect des règles de transparence des transactions financières et bancaires, conformément aux normes internationales en vigueur dans ce domaine.

Pour sa part, l'expert en développement économique, Abderrahmane Hadeif, a souligné que cette décision constitue une étape importante dans le processus de réformes économiques et financières en cours en Algérie et une reconnaissance internationale explicite de l'efficacité des mesures prises par les autorités publiques pour renforcer la transparence financière, lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et adapter le système national aux standards internationaux.

Le retrait de l'Algérie de la liste grise constitue un indicateur fort du rétablissement de la confiance internationale dans l'environnement financier national et de la capacité des institutions algériennes à répondre aux exigences de réforme et de modernisation conformément aux standards internationaux, a-t-il soutenu.

M. Hadeif a, par là même, rappelé "le processus de réforme global et continu" engagé par l'Algérie au cours des dernières années en vue de renforcer le cadre législatif et réglementaire, de développer les mécanismes de contrôle et de supervision financière, d'améliorer les systèmes de traçabilité et de

conformité et de moderniser les procédures relatives à la connaissance des clients et à la surveillance des opérations financières et commerciales.

Il a ajouté que les mesures prises ont également porté sur le renforcement de la coopération entre les différentes instances internationales, le système du registre du commerce et la modernisation des règles encadrant l'exercice des activités économiques, contribuant ainsi au renforcement de la transparence des transactions économiques et commerciales.

Selon lui, la décision du GAFI traduit aussi la qualité, l'efficacité et la capacité du système législatif algérien à s'adapter rapidement aux exigences internationales.

En effet, la révision de plusieurs textes législatifs et réglementaires et la promulgation de nouvelles législations démontrent la capacité de l'Algérie à développer un environnement juridique conforme aux normes internationales et mieux adapté aux mutations de l'économie mondiale, a-t-il expliqué. De son côté, le professeur d'économie, Slimane Nacer, s'est félicité du retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI, assurant qu'elle aura un impact positif sur l'économie nationale et, plus particulièrement, sur l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers et l'amélioration de son climat des affaires, faisant remarquer que la sortie de l'Algérie de cette liste permettra de lever les obstacles auxquels pourraient être confrontés les opérateurs économiques algériens à l'étranger.

Rappelant les nombreuses mesures prises récemment par l'Algérie dans les domaines bancaire et financier et en matière de régulation des pratiques commerciales et de création d'entreprises, M. Nacer a affirmé que la décision du GAFI envoie un signal fort quant à l'engagement de l'Algérie à respecter toutes les conditions internationales en lien avec la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et en faveur de la transparence des transactions financières et économiques.

Pour rappel, l'Algérie a été retirée vendredi de la liste grise du Groupe d'action financière, lors de sa réunion au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris.

La décision de retrait de l'Algérie de la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée (liste grise) a été adoptée à l'unanimité par les membres de la session plénière du GAFI.

Cette session historique a été marquée par la participation de la délégation algérienne, conduite par le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, et le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohammed Lamine Lebbou, ce qui témoigne de l'importance stratégique accordée par l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux enjeux liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, ainsi qu'à la consécration de la transparence financière.

RA

NOTRE RELIGION

LE NISSAB DE LA ZAKAT FIXÉ À 2.295.000 DA (MINISTÈRE)

Le nissab de la Zakat, pour l'année 1447 de l'Hégire, a été fixé à 2.295.000 DA, a annoncé jeudi dans un communiqué le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, qui a rappelé les comptes CCP et les caisses de la Zakat au niveau des mosquées mis à la disposition des citoyens pour assurer sa collecte et sa distribution aux bénéficiaires. A l'occasion de l'année hégirienne 1448, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs annonce que "le nissab de la zakat pour l'année hégirienne 1447h a été fixé à 2.295.000 DA. Ce montant représente la valeur de vingt (20) dinars d'or, soit quatre-vingt-

vingt (85) grammes. L'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (AGENOR) a fixé le prix du gramme d'or 18 carats à 27.000 DZD au début de cette année hégirienne", précise le communiqué. "Ainsi, un quart d'un dixième (2,5 %) de toute valeur ayant atteint le nissab et détenu pendant une année complète doit être versé au titre de la zakat, que ce soit en espèces ou en biens commerciaux et marchandises évalués à leur valeur marchande le jour de son échéance", ajoute la même source.

Conformément à la Sunna du Prophète Moham-

med (QSSSL) concernant la collecte et la distribution de la zakat, le ministère des Affaires religieuses et Wakfs met à la disposition des citoyens les comptes CCP de wilaya de l'Office national des Wakfs et de la Zakat pour s'en acquitter directement de la Zakat ou à travers les caisses de la Zakat au niveau des mosquées sur le territoire nationale pour assurer sa collecte et sa distribution aux bénéficiaires.

RA

CAMPAGNE ÉLECTORALE/LÉGISLATIVES 2 JUILLET 2026

RELIZANE

« LE PROGRAMME D'EL-FADJR EL-JADID PROPOSE DES SOLUTIONS CONCRÈTES À DIFFÉRENTES PROBLÉMATIQUES »

Le président du Parti El-Fadjr El-Jadid, Tahar Benbaïbeche, a souligné, samedi à Relizane, que le programme électoral de son parti propose des solutions concrètes à différentes problématiques dans de nombreux domaines.

Lors d'un meeting qu'il a animé à la Maison de la Culture Mohamed-Issiakhem au chef-lieu de wilaya, dans le cadre de la campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet prochain, M. Benbaïbeche a souligné que son parti "dispose d'une vision et d'un programme visant à prendre en charge les préoccupations des jeunes et des citoyens et à leur apporter des solutions adaptées".

Il a également évoqué les

missions et les prérogatives de l'Assemblée populaire nationale, notamment en matière de législation, de modification des lois, d'examen et de suivi des programmes du gouvernement, ainsi que d'autres attributions conférées au député.

A la fin de son intervention, M. Benbaïbeche a appelé les habitants de la wilaya de Relizane à soutenir les listes de son parti et à se rassembler autour d'elles, estimant qu'elles comptent "des candidats compétents, capables d'exercer les missions de contrôle et de législation avec responsabilité".

Le président du Parti d'El-Fadjr El-Djadid devra également animer un autre meeting à la salle Habib-Hachelaf de Mostaganem.

R.A



HASSANI CHERIF APPELLE À UNE FORTE PARTICIPATION AU PROCHAIN SCRUTIN

Le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a appelé, samedi depuis Relizane, à une forte participation aux élections législatives prévues le 2 juillet prochain.

Lors d'un meeting animé au Complexe sportif Tahar-Zoughari, dans le cadre de la campagne électorale pour les prochaines législatives, M. Hassani Cherif a expliqué que "le renforcement de la confiance du citoyen dans le processus politique ainsi que sa motivation pour participer

aux prochaines législatives, constituent une responsabilité partagée par l'ensemble de la classe politique, dans toutes ses composantes".

Soulignant qu'une forte participation au scrutin "permettra aux citoyens de choisir leurs représentants à l'Assemblée populaire nationale (APN)", M. Hassani Cherif a valorisé les atouts et les potentialités dont dispose la wilaya de Relizane, indiquant que le programme électoral présenté par sa formation politique, sous le slogan "Confiance", "présente des solutions dans

différents domaines, adaptées aux spécificités de chaque région, à même de soutenir le développement national".

A la fin de son intervention, M. Hassani Cherif a incité les électeurs à se rendre massivement aux urnes et voter pour les listes de son parti, qui regroupent, a-t-il dit, des "compétences qui exprimeront les préoccupations des citoyens au sein de la prochaine APN".

R.A

MILA

JIL JADID PROMET D'ACCOMPAGNER LES JEUNES ET DE LES ENCOURAGER À L'INVESTISSEMENT

Le président du parti Jil Jadid, Lakhdar Amokrane, a indiqué samedi depuis Mila que le programme électoral de son parti pour les législatives du 2 juillet prochain "repose sur l'accompagnement des jeunes et l'encouragement de l'investissement pour la création de leurs propres entreprises".

Dans un meeting populaire qu'il a animé à la maison de jeunes "Manifestations du 11 décembre" de la commune de Teleghma dans le cadre de la campagne électorale des prochaines législatives, M. Amokrane a mis l'accent sur "l'importance de renforcer les opportunités offertes aux jeunes pour montrer leurs capacités dans le domaine de l'investissement et la création d'entreprises", estimant que cette frange de la société (les jeunes) "représente la plus grande richesse de l'Algérie".

Le programme électoral de Jil Jadid, a-t-il également indiqué, "aspire à transformer les potentialités que recèle le pays en matières des réalisations à laquelle participent les jeunes par la création de l'emploi et l'octroi davantage de

facilités pour ceux qui souhaitent investir".

Le programme du parti propose ainsi "la création de lycées agricoles qui assurent une formation scientifique préparant les jeunes à investir dans ce secteur et à développer la production agricole à travers les wilayas du pays dont Mila qui se caractérise par la vocation agricole de ses communes", a ajouté l'intervenant.

Il a, en outre, exhorté les citoyens à soutenir les listes de son parti qui comptent des candidats "jeunes et compétents", soulignant que le parti s'engage à accompagner et surveiller ses candidats s'ils sont élus, à évaluer leur performance parlementaire et à "ouvrir des permanences permanentes pour être proches des citoyens et connaître leurs préoccupations".

Le responsable de Jil Jadid tiendra dans la même wilaya une autre activité de proximité dans le cadre de la campagne électorale, respectivement dans les communes de Mila et Grarem Gouga.

R.A

DJELFA

LE RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DU PT

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a affirmé, samedi à Djelfa, que le renforcement du développement durable figure parmi les principaux engagements de sa formation politique dans le cadre de son programme électoral pour les législatives du 2 juillet prochain.

Intervenant lors d'un meeting au Théâtre régional Ahmed-Benbouzid, dans le cadre de la campagne électorale, Mme Hanoune a évoqué le volet économique du programme de son parti, axé sur le renforcement du développement durable et le soutien à l'économie nationale dans des secteurs stratégiques, tels que l'industrie, l'agriculture, la pêche et les autres activités génératrices de richesse.

Elle a également souligné que les candidats du PT défendent, durant cette campagne, aussi bien des préoccupations locales liées aux citoyens de leurs

circonscriptions que des questions d'intérêt national, dans le but de "préserver les acquis sociaux de l'Etat" dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement et autres.

Mme Hanoune a indiqué que la feuille de route de son parti prévoit "la création d'un ministère de la Planification, chargé de définir les priorités de développement à travers l'ensemble du territoire national, en tenant compte des spécificités de chaque wilaya".

Lors de ce meeting, auquel ont pris part les candidats et militants du parti de Djelfa, Laghouat et de la nouvelle wilaya de Messaâd, la secrétaire générale du PT a réaffirmé l'engagement de son parti à défendre toutes les catégories de la société, notamment les jeunes, les diplômés universitaires et les retraités, tout en veillant à la valorisation des acquis et à la préservation des richesses nationales.

R.A

ANNABA

UNE FORTE AFFLUENCE AUX URNES CONSOLIDERA L'ETAT DES INSTITUTIONS, DÉCLARE BENGRINA

Le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a souligné, samedi à Annaba, l'importance d'une large participation aux prochaines élections législatives, affirmant qu'"un afflux massif aux urnes contribuera à renforcer le processus démocratique et à consacrer l'Etat de droit".

M. Bengrina, qui intervenait lors d'un meeting populaire au théâtre régional "Azzedine-Medjoubi", dans le cadre de la campagne électorale des législatives du 2 juillet, a souligné qu'une forte participation aux élections représente "un devoir national et une responsabilité collective qui incombent à tous les citoyens", affirmant que "les institutions élues tirent leur force de la confiance que leur accordent les électeurs à travers les urnes".

De même, a-t-il ajouté, qu'une large participation à cette échéance nationale "renforcera la stabilité politique et soutiendra les efforts de développement, tout en consacrant la culture de la démocratie et de la participation aux affaires publiques, au service de l'intérêt supérieur du pays".

Le président du mouvement El Bina a également considéré ce rendez-vous électoral comme une opportunité pour les citoyens de "contribuer à la prise de décision en choisissant ceux qui les représenteront et défendront leurs préoccupations et leurs aspirations au sein des institutions élues", réaffirmant que "l'Algérie a besoin de la synergie des efforts de ses enfants pour poursuivre le parcours d'édification et de développement, et renforcer les institutions de la République".

R.A

HORLOGERIE DE LUXE

ROLEX ET CARTIER AUGMENTENT ENCORE LEURS PRIX

Les géants de la haute horlogerie suisse doublent la mise sur le très haut de gamme. En relevant, pour la seconde fois de l'année, le prix de ses modèles en métaux précieux, Rolex confirme la résilience d'une clientèle ultra-aisée, imperméable aux fluctuations économiques.

Par Rihab Taleb

C'est une décision qui a surpris la plupart des observateurs du secteur. Pour la deuxième fois cette année, Rolex a revu ses grilles tarifaires à la hausse. La marque a appliqué, ce mois-ci, une augmentation moyenne de 5 % sur l'ensemble de ses modèles en or à l'échelle mondiale. Un ajustement qui touche ses marchés clés, des vitrines de Hong Kong aux boutiques de la Cinquième Avenue à New York, en passant par les salons de Londres.

Cette initiative succède à une première revalorisation moyenne de 6,2 % en janvier dernier. Si la hausse hivernale répondait à l'ajustement mécanique des taxes douanières américaines, qui s'élèvent désormais à 10 % pour les importations horlogères suisses, cette nouvelle poussée estivale cible les pièces en or. Elle témoigne d'une confiance absolue de la manufacture genevoise dans son pouvoir d'attraction. Pour justifier ces décisions, les analystes pointent, sans surprise, l'évolution explosive du marché des matières premières. Depuis deux ans, le cours de l'once d'or



s'est envolé pour frôler aujourd'hui le seuil historique des 4 200 dollars. Face à cette pression sur les coûts de production et aux turbulences monétaires, la concurrence n'est pas restée sans rien faire. Le groupe Richemont, propriétaire de Cartier, a devancé Rolex le mois dernier en augmentant les tarifs de ses pièces en or jusqu'à 10 %. Dans son dernier rapport, Richemont évoquait d'ailleurs la nécessité de mener des hausses de prix mesurées pour préserver ses marges face à la volatilité des marchés. Une tendance qui s'observe également chez les autres poids lourds du secteur, de LVMH à Swatch Group, en

passant par des maisons indépendantes comme Breitling ou Chopard, où les hausses annuelles moyennes oscillent entre 4 % et 6 %. Les manufactures réorientent de plus en plus leurs clients vers les métaux précieux et les configurations les plus exclusives.

Ce glissement vers le très haut de gamme se montre payant : pour certains modèles iconiques, la hausse des prix se rattache à une véritable fuite en avant. C'est le cas de la version en or blanc du mythique Cosmograph Daytona, dont le prix public atteint désormais 59 100 dollars aux États-Unis, signant un bond de 14 %

sur un an et de 33 % en l'espace de deux ans. Les pièces à forte valeur ajoutée, vendues à plus de 20 000 francs suisses (environ 25 000 dollars), ont vu leurs volumes plus que doubler par rapport à la période d'avant la pandémie. Selon les données compilées par les analystes de Vontobel, ces montres d'exception ont capté à elles seules plus des deux tiers de la valeur totale des exportations de l'industrie, pesant pour 24,4 milliards de francs. Dans ce jeu de prestige, Rolex prouve une fois de plus qu'elle maîtrise le temps, mais aussi ses prix.

R.T

CONQUÊTE SCIENTIFIQUE ET RETARD STRUCTUREL

L'AFRIQUE À LA CROISÉE DES CHEMINS QUANTIQUES

Par Nawal Bordji

Tandis que la recherche en physique quantique s'impose comme le prochain terrain de rivalité planétaire, l'Afrique s'efforce, non sans peine, de s'immiscer dans un univers jusqu'ici réservé aux grandes nations technologiques. Pourtant, cette ébauche de dynamique se heurte encore à des obstacles structurels profonds. D'après la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (l'UNECA), qui s'appuie sur les données de Qureca Spain, les financements globaux consacrés à l'informatique quantique ont frôlé les 245 milliards de dollars en 2025, avec une répartition très inégale : près de 109 milliards pour l'Europe, 95,7 pour l'Amérique du Nord et 39,4 pour l'Asie-Pacifique. Le continent africain, lui, n'en perçoit qu'environ 10,7 millions, ce qui révèle non seulement un gouffre financier, mais aussi un défaut d'attention stratégique en comparaison des régions abritant des géants technologiques établis ou émergents. Il faut reconnaître qu'en Afrique, les disciplines quantiques – qui explorent les comportements de la matière et de l'énergie à l'échelle infime (atomes, particules) – restent largement méconnues, malgré leur potentiel considérable. L'UNECA plaide d'ailleurs activement pour leur valorisation. Dans son rapport économique sur l'Afrique 2026, intitulé « Growth through innovation : harnessing data and frontier technologies for Africa's economic transformation », l'institution onusienne considère ces sciences comme des technologies « de frontière », susceptibles de participer à l'essor économique du continent. Elles représenteraient, selon elle, un levier stratégique pour les pays africains souhaitant consolider leur indépendance scientifique et technique. Elles pourraient, par exemple, jouer un rôle essentiel dans la sécurisation des échanges, la conception de nou-

veaux matériaux, l'amélioration des réseaux énergétiques ou l'accélération de la recherche fondamentale, comme le souligne l'Université de Genève. En dépit de la faiblesse relative des sommes investies face aux budgets des grandes puissances, une minorité d'États africains affiche déjà ses ambitions dans cette nouvelle compétition. En 2024, l'Égypte, le Ghana, le Sénégal et l'Afrique du Sud ont soumis conjointement une résolution sur le quantique à l'Assemblée générale des Nations unies. Adoptée par consensus, celle-ci vise à encourager le renforcement des compétences scientifiques dans les pays en développement et à intensifier la coopération internationale dans ce domaine. Pour l'UNECA, cette initiative traduit la volonté de ces nations de peser sur les orientations et les règles qui régiront l'avenir de cette technologie naissante. Une posture qui contraste avec les précédentes révolutions numériques, souvent déployées sans participation notable du continent. Au-delà des manœuvres diplomatiques, des réalisations scientifiques tangibles voient le jour sur le sol africain. Le rapport mentionne notamment un projet mené en 2025 par des chercheurs chinois et sud-africains, qui ont établi une liaison quantique intercontinentale par satellite sur une distance de 12 900 kilomètres, présentée comme un record mondial. Cette expérience s'inscrit dans le déploiement de réseaux de communication ultra-sécurisés fondés sur les principes de la cryptographie quantique.

Cette technologie est perçue comme l'une des applications les plus porteuses des sciences quantiques. Elle permettrait, en théorie, de repérer toute tentative d'interception, ouvrant des possibilités majeures pour la protection des infrastructures sensibles, des systèmes bancaires et des données étatiques. Néanmoins, la vision africaine défendue par l'UNECA dans ce secteur ne pourra aboutir sans des mesures énergiques et concrètes.

Former les compétences et organiser l'écosystème

Dans son rapport, la Commission exhorte les gouvernements africains à adopter une attitude plus volontariste pour éviter que le continent ne rate cette nouvelle mutation technologique.

La course à la suprématie quantique s'accroît entre les grandes puissances. Les États-Unis, la Chine et l'UE déploient des programmes nationaux aux enveloppes gigantesques, tandis que des firmes privées telles que Google, IBM ou Microsoft investissent massivement dans la conception de processeurs quantiques toujours plus performants. Dans cet environnement hypercompétitif, l'Afrique pâtit d'un handicap structurel : un manque chronique de financement pour la recherche, des infrastructures numériques encore hétérogènes et une fuite des cerveaux qui éloigne du continent ses talents les plus brillants. L'organisation préconise notamment la mise en place de centres de recherche dédiés aux technologies quantiques, le renforcement des collaborations avec les institutions internationales de référence, ainsi que le développement de cursus universitaires en physique quantique, en calcul avancé et en cybersécurité.

L'accent est également mis sur la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, jugée essentielle à l'émergence d'un véritable écosystème quantique africain. L'UNECA suggère par ailleurs de concentrer les investissements sur des domaines à fort rendement économique, tels que les communications sécurisées, la science des matériaux et les infrastructures numériques stratégiques.

Fort d'une population jeune, d'une adoption croissante du numérique et d'un tissu d'innovation en pleine expansion, l'institution régionale estime que l'Afrique possède de nombreux atouts pour participer à cette nouvelle phase de la transformation technologique mondiale.

N.B

PROTECTION DES RÉFUGIÉS

L'UNION AFRICAINE APPELLE À UNE SOLIDARITÉ RENFORCÉE

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés célébrée samedi, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, organe relevant de l'Union africaine (UA), a lancé un appel en faveur d'un renforcement de la protection internationale accordée aux personnes déplacées. Elle a dénoncé le durcissement des politiques d'asile, les expulsions collectives ainsi que la recrudescence des discours xénophobes.

Par Karim-Akli Daoudi

La Rapporteuse spéciale sur les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les migrants en Afrique, Selma Sassi-Safer, a rappelé que « la protection des réfugiés est une obligation juridique et non un acte de bienfaisance ». Elle a également insisté sur le respect des engagements découlant de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, de son Protocole de 1967, de la Convention de l'OUA de 1969 ainsi que de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Dans ce contexte, la Commission a mis en garde contre « les effets des politiques d'externalisation de l'asile et les restrictions de plus en plus importantes imposées à l'accès aux procédures de protection ». Selon elle, ces pratiques sont susceptibles d'éroder les principes de solidarité internationale et de partage des responsabilités qui constituent le fondement du sys-



tème mondial de protection des réfugiés.

L'instance continentale a également exprimé sa vive inquiétude face à la persistance des détentions arbitraires, des expulsions collectives et des discours haineux dirigés contre les réfugiés et les demandeurs d'asile. Elle a appelé les États à s'abstenir de toute stigmatisation et à respecter pleinement le principe de

non-refoulement, ainsi que le droit fondamental de solliciter l'asile.

Par ailleurs, la Commission a attiré l'attention sur les conséquences des conflits armés qui continuent de secouer plusieurs régions africaines, mais aussi sur les effets grandissants du changement climatique et des catastrophes naturelles, lesquels alimentent des déplacements forcés à grande échelle. Tout en saluant les efforts

consentis par les pays africains qui accueillent des millions de réfugiés malgré des moyens limités, elle a plaidé pour le renforcement des cadres juridiques nationaux, la consolidation des systèmes d'asile et la garantie d'un accès réel et effectif à la protection internationale.

Elle a également exhorté les États du continent à accélérer la mise en œuvre de l'Agence humanitaire africaine et de la Position africaine commune sur l'efficacité humanitaire, soulignant que « l'Afrique doit être capable d'apporter des réponses africaines aux défis humanitaires auxquels elle est confrontée ».

Instituée par les Nations unies, la Journée mondiale des réfugiés est célébrée chaque année le 20 juin. Elle vise à rendre hommage aux personnes contraintes de quitter leur pays à cause de conflits, des persécutions ou des violations des droits humains, tout en sensibilisant la communauté internationale à leur situation et à leurs besoins.

KAD

NOUVELLE LOI EUROPÉENNE SUR LE RETOUR DES MIGRANTS

L'ONU EXPRIME SES REGRETS

Le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme Volker Turk, a exprimé samedi ses regrets à propos de la nouvelle législation de l'Union européenne (UE) sur le retour de migrants, soulignant que les pays européens ne peuvent pas transférer leurs obligations en matière de droits humains à des pays tiers.

"Les pays de l'UE ne peuvent pas simplement externaliser leurs obligations en matière de droits humains", a déclaré dans un communiqué Volker Turk, ajoutant que la détention et le retour de personnes vulnérables, y compris des enfants, constituent des opérations particulièrement sensibles de l'action pu-

blique, comportant un risque élevé de violations des droits humains.

Il a souligné la nécessité d'accorder une attention particulière à la protection de la dignité humaine, "dans les faits comme dans la loi".

"Le droit international des droits humains et des réfugiés est très clair : personne ne doit être renvoyé vers un lieu où il risquerait de graves violations de ses droits", a-t-il martelé.

"C'est le principe fondamental du non-refoulement. Il doit être pleinement respecté par tous les pays et territoires, en toutes circonstances", a-t-il ajouté.

"Les décisions d'expulsion doivent toujours être fondées sur des décisions individuelles et ne doivent pas prendre effet avant la conclusion des procédures d'appel", a souligné le responsable onusien.

Le Parlement européen a adopté un règlement sur le retour des migrants déboutés de l'asile. Cette réforme prévoit notamment la possibilité pour les États membres de conclure des accords afin d'établir des centres de rétention hors des frontières de l'UE, appelés "hubs de retour".

RI

COLONIES ILLÉGALES EN PALESTINE

LA NORVÈGE ENVISAGE D'INTERDIRE TOUTE TRANSACTION COMMERCIALE AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Le gouvernement norvégien a déclaré qu'il envisageait d'imposer une interdiction à ses citoyens et aux entreprises de son pays qui commercialisent des biens produits dans les colonies sionistes construites illégalement sur le territoire palestinien occupé.

"Les citoyens et les entreprises norvégiennes ne doivent pas bénéficier ou soutenir des activités qui aident à la poursuite de l'activité coloniale illégale de (l'entité sio-

niste) en Palestine", a déclaré samedi le ministre norvégien des Affaires étrangères, Espen Barth Eide, dans un communiqué.

Le projet de loi, qui devrait être adopté par le parlement norvégien, comprend une interdiction des transactions d'importation et d'exportation de marchandises avec les colonies sionistes dans les territoires palestiniens, ainsi que des transactions immobilières.

RI

LIBAN

7 MARTYRS ET 13 BLESSÉS HIER DANS UNE AUTRE FRAPPE SIONISTE

Au moins 7 personnes sont tombées en martyres et 13 autres ont été blessées, samedi, dans une frappe de l'armée sionistes dans la ville de Saïda, a indiqué le Centre des opérations d'urgence sanitaire du ministère de la Santé publique libanaise.

Selon le bilan relayé par l'agence de presse libanaise (ANI), parmi les victimes recensées dans la localité de Qanairit à Saïda, figure 5 enfants et 5 femmes.

Le bilan des victimes de l'agres-

sion sioniste contre le Liban depuis le 2 mars dernier s'est alourdi à 3.980 martyrs et 12.001 blessés, selon le ministère libanais de la Santé.

Ce nouveau bilan intervient dans un contexte de poursuite des raids de l'entité sioniste visant le Liban, où les autorités et plusieurs organisations humanitaires mettent en garde contre une détérioration de la situation humanitaire et sanitaire.

RI

TRUMP DIT S'ATTENDRE À UN ACCORD DÉFINITIF AVEC L'IRAN D'ICI 60 JOURS

Le président américain Donald Trump a déclaré vendredi qu'il s'attendait à ce que l'Iran accepte un accord définitif dans les 60 jours suivant la signature du protocole d'accord.

Si aucun accord n'est conclu dans les 60 jours à compter de jeudi, "nous prendrons des mesures qui ne leur plairont pas", a-t-il dit depuis la base militaire d'Andrews, dans le Maryland. Avant d'ajouter : "Mais je ne pense pas qu'on en arrivera là".

Le protocole d'accord, signé jeudi par M. Trump et son homologue iranien Massoud Pezeshkian, stipule que les deux parties s'engagent à négocier et à conclure l'accord définitif dans un délai maximal de 60 jours, prolongeable d'un commun accord. Les pourparlers entre les États-Unis et l'Iran prévus vendredi en Suisse ont été reportés, sans qu'aucune des deux parties n'ait fourni d'explication officielle. D'après plusieurs médias, l'Iran aurait suspendu sa participation aux négociations en réaction aux dernières frappes israéliennes au Liban. Plus tôt vendredi, Donald Trump a déclaré à NBC News qu'il s'était entretenu avec les dirigeants israéliens et les avait exhortés à accepter un cessez-le-feu avec le Hezbollah. "C'est positif", a-t-il dit. "C'est un peu la cerise sur le gâteau". Par ailleurs, le département d'État américain a annoncé qu'une nouvelle session de pourparlers entre Israël et le Liban se tiendrait à Washington la semaine prochaine.

RI

GUERRE DU MOYEN-ORIENT UNE NOUVELLE RÉUNION AVEC LES ETATS-UNIS EST PRÉVUE "DANS LES PROCHAINS JOURS", SELON L'IRAN

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a déclaré vendredi qu'une réunion prévue entre les délégations iraniennes et américaines en Suisse avait été reportée, et que des préparatifs étaient en cours pour en organiser une autre dans les prochains jours.

S'adressant aux journalistes, M. Baghaei a expliqué que les consultations relatives à la prochaine phase des négociations se poursuivent par l'intermédiaire de médiateurs, et qu'une nouvelle date sera annoncée dès que les conditions seront réunies, selon un communiqué du ministère iranien des Affaires étrangères.

M. Baghaei a précisé que la réunion de vendredi était initia-

lement destinée à la signature du protocole d'accord et à la discussion des modalités des négociations sur l'accord final. Cependant, elle est devenue "non urgente", a-t-il expliqué, après que le président iranien Masoud Pezeshkian et son homologue américain Donald Trump ont signé le document par voie électronique tôt jeudi matin. M. Baghaei a démenti les informations selon lesquelles l'Iran aurait invité l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à inspecter ses installations nucléaires, précisant qu'en vertu du protocole d'accord, les négociations sur le programme nucléaire iranien devraient avoir lieu dans un délai de 60 jours, sous réserve que les conditions préalables soient remplies.

L'Iran, les États-Unis et le Pakistan ont annoncé tôt lundi la finalisation du protocole d'accord visant à mettre fin à la guerre dans la région sur tous les fronts, y compris au Liban, à l'issue de plusieurs semaines de négociations.

Le 28 février, Israël et les États-Unis ont lancé des attaques conjointes contre Téhéran et d'autres villes iraniennes. L'Iran a riposté par des vagues d'attaques de missiles et de drones visant Israël et les installations américaines dans la région, et a renforcé son emprise sur le détroit d'Ormuz, interdisant le passage des navires appartenant à Israël et aux États-Unis ou affiliés à ces pays.

RI

ART NUMÉRIQUE

DATALAND, LE PREMIER MUSÉE DÉDIÉ AUX ŒUVRES DE L'IA

Los Angeles inaugure Dataland, premier musée entièrement consacré aux œuvres générées par intelligence artificielle. Pensé par l'artiste Refik Anadol, ce lieu immersif mêle art, technologie et réflexion écologique, en proposant une immersion multisensorielle aux visiteurs.

Par Yakout Abina

Los Angeles s'apprête à marquer une étape inédite dans le monde de l'art. Hier, Los Angeles a inauguré Dataland, présenté comme le premier musée entièrement dédié aux créations issues de l'intelligence artificielle. Installé au cœur du complexe Grand LA, signé par l'architecte Frank Gehry et situé face au Walt Disney Concert Hall, le lieu entend redéfinir la place des machines dans la création artistique.

À l'origine du projet, l'artiste turco-américain Refik Anadol, accompagné de son associée Efsun Erkiliç, défendent tous deux une vision optimiste selon laquelle l'IA ne serait pas une menace, mais une alliée pour les artistes. « Le système, c'est l'œuvre », résume Anadol dans une interview accordée au Los Angeles Times.

Déjà bien identifié par le public américain, l'artiste s'était fait remarquer en 2018 avec ses projections monumentales qui avaient transformé les façades du Walt Disney Concert Hall. Quatre ans plus tard, son installation immersive au MoMA de New York l'avait propulsé au rang de figure incontournable de l'art numérique. Son projet Dataland, déployé sur 2 300 m² et cinq galeries, épaulé par près de 1 000 m² de serveurs, l'artiste signe l'aboutissement de ce parcours. L'idée lui est venue lors d'un voyage en Amazonie, où il a voulu partager la beauté de cette forêt sans l'exposer aux ravages du tourisme de masse.

À Dataland, l'expérience se veut entièrement interactive. Dès l'entrée, chaque visiteur reçoit un boîtier porté au poignet, semblable à une montre connectée. L'appareil enregistre le rythme cardiaque, la température corporelle et les réactions



émotionnelles ; ces données influencent ensuite les visuels, qui s'adaptent au public, précise Forbes. Le dispositif ne s'arrête pas là : des capteurs fixés aux murs suivent également les déplacements des participants. La salle principale mobilise 84 projecteurs et 1,5 milliard de pixels, tandis que le son est diffusé par près de 250 haut-parleurs. Des parfums, créés en partenariat avec L'Oréal Luxe, enrichissent l'expérience sensorielle. Enfin, dix millions de lignes de code orchestrent l'ensemble.

Tout le dispositif s'appuie sur le « Large Nature Model », une IA développée en interne. Là où des modèles comme ChatGPT exploitent le langage textuel, celui-ci a été entraîné uniquement à partir d'images et de données du monde vivant. D'après le Los Angeles Times, ce sont plus de 500 millions de photos représentant 2,2 millions d'espèces qui ont été intégrées grâce aux fonds de la Smithsonian Institution, du Muséum d'histoire naturelle de Londres, du Laboratoire d'ornithologie de Cornell, d'iNaturalist et de Getty. Le studio a également mené

ses propres expéditions dans seize forêts tropicales pour enrichir la base. Parmi les 50 millions de chants d'oiseaux archivés figure un enregistrement rare : le dernier cri connu d'un Moho de Kauai, espèce hawaïenne aujourd'hui disparue, capté en 1987.

Dataland revendique aussi une promesse écologique. Le modèle fonctionne sur des serveurs Google installés dans l'Oregon, alimentés à 87 % par des énergies décarbonées, selon la presse locale. La phase d'entraînement concentre l'essentiel de la consommation électrique. Mais une fois le musée ouvert, les calculs sont volontairement ralentis afin de maintenir une empreinte carbone neutre. L'énergie d'une visite équivaudra à une seule recharge de smartphone.

Le projet ne fait pas l'unanimité. La polémique autour de Refik Anadol avait même précédé l'ouverture de Dataland. En 2022, le critique d'art Jerry Saltz avait sévèrement jugé son installation Unsupervised au MoMA, la qualifiant dans Vulture d'« économiseur d'écran à un demi-million de dollars ». Le procès ne

s'était pas arrêté là : l'écrivain Ted Chiang estimait, dans les colonnes du New Yorker, qu'une IA générative ne pourrait jamais produire une véritable œuvre d'art. D'autres voix, comme celle de l'artiste Nettrice Gaskins, dénonçaient les biais inhérents à ces modèles, accusés de renforcer les stéréotypes. Face à ces critiques, Anadol défend sa démarche en affirmant pouvoir justifier l'origine de chacune des données.

Ceci dit, l'expérience se distingue avant tout par son caractère éphémère. Les visuels générés à partir des données des visiteurs ne laissent aucune trace numérique : une fois projetés, ils sont aussitôt effacés. Seuls quelques objets tangibles prolongent le parcours, tels que les chocolats aux saveurs générées par l'IA, les tee-shirts et les tableaux imprimés en fin de visite. « Le système vous oublie ; c'est là toute sa beauté », confie Refik Anadol. L'exposition inaugurale, intitulée « Machine Dreams : Rainforest », est programmée jusqu'au 31 janvier 2027.

Y.A

L'IA CHEZ META

UN SUCCÈS COMMERCIAL ET UNE SOUFFRANCE INTERNE

La quête de l'intelligence artificielle ébranle la santé mentale des équipes de Meta.

Par Salim Naït Ouguelmim

« Du jour au lendemain, votre existence perd tout son sens ». Des salariés de Meta dépeignent une atmosphère de travail toxique au sein du groupe. La frénésie autour de l'intelligence artificielle se fait aux dépens du bien-être psychologique des équipes.

« On se croirait dans un goulag », « un marathon sous une averse de grêle », « cette boîte est devenue folle » : les récits d'une ambiance nocive se multiplient chez Meta. Lors d'une réunion, un employé a même coupé la parole à son supérieur pour lui adresser un message injurieux. Par ailleurs, entre le programme « Model Capability Initiative » vivement contesté par les troupes et une brèche de sécurité majeure touchant les comptes Instagram, l'entreprise de Mark Zuckerberg traverse une zone de fortes turbulences.

Des ingénieurs de la branche IA de Meta à deux doigts de la rupture nerveuse

Meta a organisé une assemblée ouverte rassemblant des milliers de collaborateurs, et force est de constater qu'elle n'a pas laissé un bon souvenir. D'après le média américain Wired, qui a eu accès à des enregistrements audios,

un participant a interrompu les échanges pour clamer son ras-le-bol d'être « la marionnette de la société ». Il a ensuite sommé les animateurs de la réunion de transmettre à un responsable de Meta AI ce message : « Vous êtes une ordure ».

Cet incident est directement lié à la situation d'Applied AI, l'unité forte de 6 500 personnes dédiée au développement de l'IA, créée en mars dernier. Entre 30 et 50 % des ingénieurs des pôles produits, infrastructure et sécurité ont été redéployés vers un service chargé de l'étiquetage des données et de l'apprentissage par renforcement fondé sur les retours humains. Concrètement, ces ingénieurs se retrouvent à exécuter des tâches ingrates et répétitives pour nourrir les modèles d'IA de Meta. L'un d'eux confie à Wired : « C'est un vrai goulag. Du jour au lendemain, vous ne savez plus pourquoi vous venez travailler ».

En réalité, les témoignages évoquent une ambiance pourrie chez Meta se sont accumulés récemment. Andrew Bosworth, un responsable technique, a reconnu devant le personnel que la réorganisation autour de l'IA avait été « catastrophique » et que le moral n'avait pas été aussi bas depuis vingt ans. Chris Cox, directeur des produits, a évoqué « la folie de cette entreprise » et comparé la période actuelle à « un marathon sous une pluie de grêle ». Chez Meta, la course à l'intelligence artificielle semble donc se faire au sacrifice du bien-être des

salariés. Si le moral est en berne, les comptes, eux, sont florissants : le chiffre d'affaires a atteint 56,3 milliards de dollars au premier trimestre 2026.

L'ambiance semble délétère au sein de Meta. En une semaine, Meta a supprimé 8 000 postes et redéployé 7 000 employés vers de nouvelles équipes dédiées à l'IA, dont celles d'Applied AI. Certains salariés ont aussi vigoureusement contesté le programme « Model Capability Initiative », un outil interne conçu pour suivre les mouvements de souris, les clics et les frappes clavier des employés afin d'alimenter les modèles d'IA de Meta. Devant ces protestations, Mark Zuckerberg a accordé une pause de 30 minutes par jour sans collecte de données, sous certaines conditions. Meta a en outre été secoué par un scandale de sécurité : il s'est avéré qu'en échangeant avec Meta AI, il était possible de pirater un compte Instagram en quelques clics. Comment expliquer une telle faille ? Une partie des équipes de sécurité a été réaffectée au développement de l'IA.

De son côté, Mark Zuckerberg a concédé que les récentes restructurations avaient « généré du stress », tout en déclarant : « nous avons fait des erreurs et nous en ferons sans doute encore ». Le patron de Meta a aussi promis qu'il n'y aurait plus de licenciements d'ici fin 2026 et a relevé les budgets alloués aux événements internes.

S.N.O

CAMPAGNE DE REBOISEMENT À NAAMA 3.000 ARBUSTES PLANTÉS AU CHEF-LIEU DE WILAYA

Le président de l'Assemblée populaire communale de Nâama a annoncé hier samedi qu'une action de reboisement avait permis d'introduire 3.000 jeunes plants d'essences variées dans les parcs, les artères et les secteurs résidentiels du chef-lieu de wilaya.

Par Halim Dardar

Ahmed Allali a précisé que cette entreprise, étalée sur les trois mois écoulés, se décomposait en 1.000 sujets de grand développement et 2.000 végétaux d'ornement de multiples types, installés le long des voies, sur les esplanades, dans les quartiers et au sein des équipements collectifs dépendant de la municipalité.

Les travaux, confiés à un prestataire maîtrisant les méthodes de végétalisation, ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse d'espèces compatibles avec le milieu local. Le responsable a également signalé que ces plantations bénéficient actuellement d'une surveillance permanente sur le terrain, avec des arrosages et



des soins utilisant le système d'irrigation localisée, dans le but d'atteindre un seuil de reprise excédant 98%. Cette démarche vise à régénérer la

strate arborée des secteurs visés et à rehausser l'agrément du quotidien, plus spécialement dans les zones dénommées El Houria, El Moustakbal,

le lotissement de l'habitat progressif, celui des 80 logements administratifs, des 336 habitations à loyer modéré, ainsi que le groupement des 599 résidences rurales, entre autres endroits.

En complément de cette action, les structures municipales poursuivent des initiatives pédagogiques destinées à éveiller les consciences écologiques chez tous les publics, plus particulièrement dans les périmètres concernés, et à inciter les habitants à protéger et à entretenir ces végétaux. Alors que la période estivale approche, ces mêmes structures renforcent également les opérations de nettoyage de l'espace urbain, la remise en état des trottoirs et des lieux publics dans plusieurs ensembles d'habitations, ainsi que la modernisation des circuits d'éclairage nocturne, dans le cadre d'un projet global d'amélioration des conditions de vie des administrés, a conclu l'élu.

H.D

BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE PLUS DE 13 MILLIONS DE PERSONNES IMPACTÉES EN 2025

Par Hamida Indja

Le réchauffement s'accélère sur le continent, frappant 13 millions de personnes et provoquant plus de 3.000 décès

Selon un rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) publié jeudi, les phénomènes climatiques extrêmes ont affecté au moins 13 millions de personnes en Afrique au cours de l'année 2025, et causé la mort de plus de 3.000 individus sur le continent. Ce document, intitulé « L'état du climat en Afrique 2025 », met en garde contre une accélération du réchauffement qui frappe plus durement la région que la moyenne planétaire, avec des répercussions considérables sur les sociétés, les économies et les écosystèmes.

L'OMM souligne que ces événements ont généré des inondations dévastatrices, une élévation du niveau marin et une régression spectaculaire



des glaciers africains, en particulier ceux du mont Kilimandjaro. La perte de superficie glaciaire dé-

passé 90 % depuis la fin du XIXe siècle, passant de 11,4 kilomètres carrés en 1900 à moins d'un kilomètre carré aujourd'hui. Parallèlement, la montée des eaux le long des côtes africaines, entre 1999 et 2025, a souvent excédé la moyenne mondiale estimée à 3,6 millimètres par an.

Les inondations comptent parmi les catastrophes les plus récurrentes, représentant plus de la moitié des événements signalés en 2025. Le rapport cite notamment celles du Nigeria en mai, qui ont fait plus de 200 morts, et celles de la République démocratique du Congo en avril, qui ont causé environ 160 victimes. Enfin, l'OMM alerte sur l'insuffisance des systèmes d'alerte précoce : seuls 40 % des pays africains disposent actuellement de dispositifs multirisques, alors que ces outils sont essentiels pour protéger les populations, sauver des vies et préserver les moyens d'existence face à des aléas de plus en plus fréquents.

H.I

SAUVEGARDE DE LA FAUNE LE KENYA MODERNISE SON ORPHELINAT ANIMALIER

En raison de l'accroissement constant du nombre de spécimens sauvages recueillis chaque année, le Kenya a annoncé un projet visant à déplacer et à étendre l'orphelinat pour animaux de Nairobi, dans le but d'optimiser les capacités d'hébergement et de traitement tout en consolidant les actions de préservation de la biodiversité. Fondé il y a soixante-deux ans, cet établissement prend en charge des individus blessés, orphelins ou sauvés à la suite d'incidents provoqués par des activités anthropiques. Au fil du temps, les effectifs accueillis ont connu une hausse significative, que le Kenya Wildlife Service (KWS) attribue principalement à la recrudescence des tensions entre les communautés locales et la faune.

Le continent africain approche aujourd'hui les 60 millions d'habitants, ce qui exerce une pression croissante sur les terres et les écosystèmes. Cette démographie galopante réduit les zones de coexistence entre l'homme et l'animal, multipliant dès lors les occasions d'accrochages et de conflits. À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, le directeur général du KWS, Erastus Kanga, a affirmé que ces antagonismes constituent actuellement le principal obstacle à la conserva-

tion au Kenya. Il a précisé que l'essor démographique engendre une compétition accrue pour l'accès aux sols et aux ressources, renforçant ainsi les interactions entre les populations riveraines et les espèces sauvages.

Le futur centre, doté d'infrastructures perfectionnées pour les soins, la réadaptation et la sensibilisation écologique, pourra héberger un plus grand nombre d'animaux et offrir de meilleures conditions de prise en charge. Les autorités considèrent cette réalisation comme une avancée majeure pour la sauvegarde du patrimoine naturel national. Erastus Kanga a souligné que ce nouvel équipement représente un investissement d'avenir, qui favorisera l'éducation à l'environnement et l'amélioration des prestations destinées au public. Il a ajouté que ce chantier permettra au Kenya de poursuivre son rôle clé dans la défense de la faune, tout en relevant les défis posés par l'expansion démographique continue. Réputé pour sa richesse biologique, le pays cherche ainsi à concilier développement humain et protection de la nature, alors que les affrontements entre résidents et animaux deviennent toujours plus fréquents.

H.I

CANICULE L'EUROPE FRAPPÉE UNE SECONDE FOIS CETTE ANNÉE

L'été démarre de façon extrême pour des dizaines de millions d'Européens, avec une nouvelle vague de canicule liée au changement climatique qui frappe vendredi le Vieux Continent, de l'Espagne au Royaume-Uni, et va s'accroître ce week-end, notamment en France.

Il s'agit de la deuxième vague de chaleur qui frappe l'Europe de l'Ouest en moins d'un mois. Les niveaux d'alerte sont élevés au Royaume-Uni, en France, en Suisse, en Allemagne ou en Espagne.

L'intensification attendue de la canicule en France pourrait se traduire par la mise en vigilance rouge, le plus haut niveau d'alerte, de plusieurs départements dimanche, a indiqué vendredi Météo-France, évoquant un épisode qui pourrait être comparable à celui d'août 2003.

La chaleur a tué plus de 60.000 personnes en Europe par an en 2023 comme en 2024, selon les estimations de référence. Les chiffres de 2025 ne sont pas encore publiés car ces estimations, publiées par la revue Nature Medicine, sont longues et complexes à mener.

On sait, plus largement, que la chaleur est de plus en plus meurtrière sur le continent. Entre 2015 et 2024, la quasi-totalité des régions européennes ont enregistré une hausse de la mortalité liée à la chaleur par rapport aux années 1991-2000, selon des chiffres compilés par le Lancet, avec en moyenne 52 décès supplémentaires par million d'habitants chaque année.

R.Env

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE CÉLÉBRATION

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, samedi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'artiste.

Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de l'attention accordée par l'Etat à la promotion de la culture nationale et à la valorisation des contributions de la famille artistique algérienne à l'enrichissement de la scène culturelle et au renforcement des fondements de l'identité nationale.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement, de hauts responsables de l'Etat, d'artistes, d'intellectuels, de créateurs et de représentants de la famille culturelle et artistiques nationale.



A cette occasion, les lauréats du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maachi" (édition 2026), ont été honorés dans les différentes spécialités littéraires et artistiques, comprenant le roman, la

poésie, l'écriture théâtrale, les œuvres musicales, le chant, la chorégraphie, les arts cinématographiques et audiovisuels, les arts dramatiques, ainsi que les arts plastiques.

Ce prix illustre l'intérêt particulier

accordé par les pouvoirs publics à la promotion de la création culturelle et artistique, ainsi qu'à l'encouragement et l'accompagnement des jeunes talents, à même de contribuer au développement de la dynamique culturelle nationale et à la promotion de la production intellectuelle et artistique, outre la mise en valeur des compétences algériennes et l'ancrage des valeurs d'innovation, d'excellence, et de créativité.

Cette manifestation annuelle est organisée sous le haut patronage du président de la République, en reconnaissance du rôle majeur de la famille artistique algérienne au service de la culture nationale et à la préservation de la mémoire collective de la nation, et en concrétisation de l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien aux artistes, à améliorer les conditions d'exercice de leur activité créative, et à renforcer leur statut socio-professionnel, consolidant ainsi la place de la culture en tant que levier essentiel du développement national, et acteur clé de consolidation de l'unité nationale, et de préservation de l'héritage civilisationnel du pays.

R.C

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES JEUNES CRÉATEURS "ALI MAACHI"

LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE DISTINCTION DES LAURÉATS

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, samedi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, la cérémonie de distinction des lauréats de la 20e édition du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maachi", couvrant différentes spécialités littéraires et artistiques, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste.

La cérémonie, qui s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, de membres du gouvernement et de conseillers auprès du président de la République, a été marquée par la remise des prix aux lauréats dans différentes catégories dont le roman, la poésie et les œuvres musi-

cales. Dans la catégorie du roman, le premier prix a été attribué à Kebaili Aïcha, alors que Meziiane Nesrine a obtenu la deuxième place et Mazari Bilal la troisième.

Dans la catégorie de la poésie, la première place est revenue à Ilyass Saber, la deuxième à Bendrihem Ahlam et la troisième à Boukhari Amine. Concernant la catégorie de l'écriture théâtrale, le premier prix a été attribué à Mokrani Samy, tandis que Gherbi Mouna a obtenu la deuxième place et Ismallah Anouar la troisième.

Dans la catégorie des œuvres musicales, le premier prix a été attribué à Briki Malek Islam, suivi de Abderrezak Boukraa et de Belkhiri Boujema. Pour les chants et la chorégraphie, Mohamed Mbarek a décroché la première place, tandis qu'Abdelhak Sahraoui et Amine Zerrouk

ont obtenu respectivement les deuxième et troisième places. Pour la catégorie des arts cinématographiques et audiovisuels, Abdessamed Youssefi a obtenu la première place, suivi de Oussama Daas et Imad Saraidi. Concernant les arts dramatiques, le premier prix est revenu à Ferial Medjadi, suivie de Charaf Belkacem et de Mohamed Briki Chaouche. Pour les arts plastiques, Siham Adjimi a remporté le premier prix, alors que les deuxième et troisième places sont revenues respectivement à Belkhiri El Bahi Yahia et Azzi Sabrina. Le président du jury, Slimane Djouadi, a indiqué que cette édition "a vu la participation de 565 créateurs des deux sexes, avec une prédominance du roman par rapport aux autres catégories".

R.A

LES ORIENTATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VISENT À PROTÉGER LES ARTISTES ET À LEUR GARANTIR UN CADRE DE TRAVAIL CRÉATIF, DÉCLARE MME BENDOUDA

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a indiqué, samedi à Alger, que les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le domaine de la culture visent à "protéger les artistes" et à "leur garantir un cadre de travail créatif". Lors de la cérémonie de distinction des lauréats du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi (édition 2026), organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste (8 juin), présidée sur instruction du président de la République par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, Mme Bendouda a précisé que les orientations du président de la République "visent à protéger les artistes et à leur garantir un cadre de travail créatif", soulignant que "tel est l'objectif que le secteur s'emploie à atteindre".

La ministre a appelé les artistes à "réfléchir à l'encadrement de leurs efforts avec l'appui de l'Etat afin de relever les défis induits par les mutations du marché artistique", les invitant à "défendre la qualité de l'art".

Evoquant l'émission par Algérie Poste d'une série de timbres postaux commémoratifs dédiés aux femmes et aux hommes du cinéma algérien, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste, la ministre a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la valorisation du patrimoine culturel" algérien. L'émission de ces timbres vise à "préserver notre mémoire collective contre l'oubli",

a-t-elle dit. Dans le cadre de la relance de l'industrie cinématographique, la ministre a évoqué le passage de la phase du "soutien à la production" à celle de "l'instauration d'une politique nationale globale pour l'auteur et le paysage cinématographique", soulignant que l'année 2026 marque "une étape importante avec l'activation du Fonds national de développement de la technique et de l'industrie cinématographique", dont la commission spécialisée entame cette semaine l'examen des dossiers de subventions pour la deuxième fois depuis le début de l'année. La ministre a également indiqué que cette année "verra la sortie de dix (10) films algériens en salles, parallèlement au renforcement du réseau de projection par 19 nouveaux équipements DCP dans différentes villes, dans le but d'atteindre 4 millions de spectateurs à l'horizon 2030". Elle a, par ailleurs, rappelé que l'Etat algérien "continue d'accompagner les grandes productions cinématographiques immortalisant nos symboles, à l'instar de l'Emir Abdelkader, et de célébrer la femme algérienne et son excellence à travers des œuvres comme celles dédiées à Warda Al-Jazairia et la Caïda Halima".

Dans le domaine de la musique, elle a rappelé le lancement de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, appelé à être "l'ambassadeur de la musique algérienne raffinée dans les événements internationaux".

RA

SAISON ESTIVALE

MÉDÉA SE PRÉPARE

Un programme d'animation culturelle et artistique diversifié est proposé par la Direction de la culture et des arts de Médéa pour la saison estivale 2026, a-t-on appris, samedi, auprès de cette structure.

Le programme, qui s'étalera jusqu'à la fin du mois d'août prochain, s'adresse à différentes catégories de la société (enfants, jeunes et adultes) et propose des activités culturelles, artistiques et de divertissement qui répondent aux goûts du public visé, a-t-on fait savoir.

Des soirées musicales de chants andalous, chaâbi et moderne sont prévues tout au long du mois de juillet au niveau du Théâtre de plein air du pôle urbain de Médéa et à la Maison de la culture Hassan-El Hassani, en plus de l'organisation de nombreux spectacles de clown pour enfants et des pièces de théâtre au niveau des différentes structures relevant du secteur, a-t-on précisé.

Selon la même source, le mois d'août s'annonce plus riche en événements, avec à l'affiche des monologues animés par des comédiens locaux, des projections de films historiques et de classiques du cinéma algérien, en plus d'un concours d'écriture destiné aux enfants afin de tester leur aptitude à la rédaction de petites histoires et les encourager à s'investir dans ce domaine.

Un concours de la photographie sur le patrimoine local figure aussi dans le programme d'activités élaboré par la Direction de la culture et des arts à l'occasion de la saison estivale 2026, a-t-on ajouté.

Des ateliers de dessin, de peinture et de lecture font également partie de ce programme, permettant ainsi aux enfants de profiter pleinement de leurs vacances scolaires, a souligné la même source.

R.C

ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT 2026 -
CLASSEMENT GÉNÉRALL'ALGÉRIEN TRIKI DEUXIÈME AU
TRIPLE SAUT, AVEC 16 POINTS

L'athlète algérien Yasser Mohamed Tahar Triki s'est hissé à la deuxième place du classement général du triple saut de la ligue de Diamant 2026, qualificatif pour les finales du mois de septembre prochain en Belgique, grâce à sa troisième place décrochée vendredi soir à Doha (Qatar).

A la faveur de cette performance, le triple sauteur algérien a porté son capital à 16 points.

Le classement est dominé par le Jamaïcain Scott Jordan (22 pts). Il avait terminé à la deuxième place au meeting de Doha.

La troisième place est occupée par l'Italien Diaz Hernandez (16 pts), devant le Cubain Lazaro Martinez, quatrième, avec onze points, alors que l'actuel N1 mondial, le Portugais Pedro Pichardo n'est que septième dans ce classement qualificatif aux finales de la Ligue de Diamant 2026, avec huit points.

Un statut de dauphin amplement mérité pour le triple sauteur du CR Belouizdad qui, longtemps après avoir été coincé sous la barre des 17,40 mètres et passé depuis peu à un niveau supérieur, en franchissant avec brio la barre des 17,60 mètres.

Il a d'ailleurs établi un nouveau record national à



Doha, avec une marque à 17,67 mètres, réussie à son troisième essai.

L'ancien record d'Algérie au triple saut était détenu par ce même Yasser Mohamed Tahar Triki depuis les Jeux olympiques de 2021 à Tokyo (Japon), avec un bond à 17,43 mètres.

Une performance égalée le 10 juin courant, pendant l'étape d'Oslo, comptant pour cette même Ligue de Diamant 2026 d'athlétisme, et pendant laquelle il avait occupé la troisième place au classement final, avec un bond à 17,43 mètres.

RS/APS

KARATÉ-DO/CHAMPIONNATS
MÉDITERRANÉENS 2026
(4^e JOURNÉE)L'ALGÉRIE DÉCROCHE
QUATRE NOUVELLES
MÉDAILLES CHEZ LES
JUNIORS

L'Algérie a poursuivi sa moisson aux Championnats méditerranéens 2026 de karaté-do, actuellement en cours à Alexandrie (Egypte), en remportant quatre nouvelles médailles dans la catégorie des juniors (U21), portant son total provisoire à treize breloques (3 or, 3 argent, 7 bronze), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline. La médaille d'or a été décrochée par Imani Rouichi dans la catégorie des +66 kg. L'Algérienne a réalisé un parcours remarquable, ponctué par une prestation de haut niveau qui lui a permis de monter sur la plus haute marche du podium et d'ajouter un nouveau titre au palmarès national. Dans la catégorie des -48 kg, Yasmine Mokassem s'est adjugée la médaille d'argent au terme d'une compétition relevée, démontrant de solides qualités techniques et une grande combativité. Les deux médailles de bronze ont été remportées par Yasser Ayoub dans la catégorie des -68 kg et Aymen Benkhedda chez les -55 kg, confirmant la présence remarquée des jeunes karatékas algériens dans cette compétition méditerranéenne. Grâce à ces quatre nouvelles distinctions, l'Algérie porte désormais son total provisoire à treize médailles dans cette 32^e édition des Championnats méditerranéens, après les précédents sacres et podiums enregistrés notamment grâce à Anis Khirat, médaillé d'or chez les cadets (-57 kg), et Khalissa Rouichi, médaillée d'argent chez les cadettes (+61 kg). La Fédération algérienne de karaté-do a salué les performances de ses athlètes, estimant qu'elles reflètent les efforts consentis par les sportifs ainsi que par les staffs technique et administratif pour représenter dignement les couleurs nationales. Les compétitions se poursuivent à Alexandrie avec l'ambition, pour les représentants algériens, d'améliorer davantage leur bilan et leur position au classement général des médailles.

RS/APS

TENNIS/ATP 500 DE
HALLE
(ALLEMAGNE)
AFFAIBLI PAR LA
CHALEUR, ZVEREV
TOMBÉ FACE
À FRITZ
EN DEMI-FINALE

L'Allemand Alexander Zverev, N.3 mondial et récent vainqueur de Roland-Garros, s'est incliné samedi contre, l'Américain Taylor Fritz (9e) en demi-finales du tournoi ATP 500 de Halle (Allemagne) sur gazon, en trois sets (6-7 (5/7), 6-4, 7-5).

Finaliste la semaine dernière sur le gazon de Stuttgart, Taylor Fritz visera dimanche un 11^e titre sur le circuit, un 6^e sur cette surface, contre l'Américain Frances Tiafoe (26e) ou l'Allemand Daniel Altmaier (81e et bénéficiaire d'une invitation des organisateurs), opposés dans l'autre demi-finale en début de soirée.

Pour leur 15^e confrontation samedi, Fritz a confirmé qu'il avait l'ascendant sur Zverev, puisqu'il mène désormais 10 à 5 et qu'il a remporté les sept dernières rencontres, dont les trois dernières sur gazon - un 8^e de finale à Wimbledon en 2024, une finale à Stuttgart en 2025 et cette demie à Halle.

Le Californien de 28 ans disputera la 22^e finale ATP de sa carrière, la troisième cette saison, lui qui court après un premier titre en 2026.

Les trois derniers sacres de Fritz ont été sur gazon, sa surface de prédilection à Eastbourne et à Stuttgart en 2025, et à Eastbourne en 2024. L'an passé, il avait atteint les demi-finales à Wimbledon.

RS/APS

VOLLEY/ QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT
D'AFRIQUE DES NATIONS MASCULIN 2026
LA LIBYE DÉCLARE FORFAIT, TROIS PAYS
EN LICE

Le tournoi des éliminatoires de la Zone 1 qualificatif au Championnat d'Afrique des nations masculin de volley-ball 2026, prévu du 26 juin au 3 juillet prochains, regroupera finalement trois pays seulement dont l'Algérie, suite au désistement de la Libye, a annoncé samedi la Zone 1 de la Confédération africaine de la discipline (CAVB).

La compétition réunira les sélections nationales de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, qui se disputeront les places qualificatives pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations masculin, prévue du 7 au 21 septembre 2026 à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

Dans un précédent communi-

qué publié le 13 juin, la CAVB avait indiqué que le tournoi qualificatif regrouperait quatre équipes, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Libye. Le retrait de cette dernière a conduit à une réorganisation de l'épreuve.

La sélection algérienne poursuit, pour sa part, sa préparation en vue de cette échéance continentale sous la conduite de l'entraîneur national Kamel Imloul. Après un premier regroupement à Jijel en mars dernier, les internationaux algériens ont effectué un second stage dans la même wilaya du 14 au 24 mai, avant d'enchaîner avec un stage précompétitif en Pologne du 28 mai au 8 juin, ponctué de plusieurs rencontres amicales.

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) avait souligné que ce programme vise à renforcer la compétitivité de l'équipe nationale avant les grands rendez-vous internationaux de la saison.

Le Championnat d'Afrique des nations masculin 2026 revêt une importance particulière puisqu'il servira également de tournoi qualificatif pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

Lors de la précédente édition disputée en Egypte en 2023, l'Algérie avait remporté la médaille d'argent après sa défaite en finale face à l'Egypte (1-3), tandis que la Libye avait complété le podium en décrochant la troisième place.

RS/APS

TENNIS / COUPE DAVIS
(GROUPE IV - ZONE AFRIQUE) PLAY-OFFS

L'ALGÉRIE DOMINE L'ANGOLA (2-0) ET ACCÈDE AU GROUPE III

L'équipe nationale algérienne "seniors messieurs" de tennis a dominé son homologue angolaise sur le score de 2-0, samedi à Nairobi (Kenya), lors des play-offs de la Coupe Davis (Groupe IV - Zone Afrique), validant ainsi son accession au Groupe III (zone Afrique) pour l'édition 2027.

Les joueurs algériens ont rapidement pris les choses en main grâce à une prestation de haute facture de Samir Hamza Reguig, auteur d'un succès expéditif face à Emerson Pedro en deux petits sets (6-1, 6-0).

Dans la foulée, Toufik Sahtali a parachevé le succès algérien en s'imposant facilement devant Daniel Domingos (6-2, 6-2), scellant définitivement le sort de cette confrontation.

Logée dans la Poule A, la sélection nationale a réalisé un sans-faute en enchaînant trois victoires en autant de rencontres. Elle s'est d'abord imposée face au pays hôte, le Kenya (2-1), avant de prendre le meilleur sur le Ghana (2-1) puis le Botswana (3-0).

Le deuxième ticket d'accession a été remporté par le Ghana qui a dominé à la surprise générale, le Zimbabwe (2-0), leader de la poule B.

En revanche, le Mozambique et la République Démocratique du Congo ont été relégués au Groupe V, après leurs défaites concédées respectivement devant le Kenya (0-3) et le Botswana (0-2). L'Algérie était représentée lors de cette

échéance africaine par Toufik Sahtali, Samir Hamza-Reguig et Mohamed Nazim Makhoulouf.

La sélection nationale était dirigée par son capitaine, Abdelhak Hameuraline, tandis que la délégation algérienne était dirigée par Yacine Ouhaci, vice-président de la Fédération algérienne de tennis (FAT).

Huit équipes ont pris part à cette édition, réparties en deux poules de quatre formations qui ont disputé une phase de groupes en formule round-robin. La poule A, était composée de l'Algérie, du Kenya, du Botswana et du Ghana, tandis que la poule B était constituée du Zimbabwe, du Mozambique, de l'Angola et de la RD Congo.

RS

TAMBOURS ET PERCUSSIONS

LE LANGAGE OUBLIÉ
DES ANCÊTRES

Le boulevard de l'Uprona a vibré au rythme envoûtant des tambours royaux du Burundi à l'occasion de la 5e édition du festival Umukozo. Au-delà de la fête, cet instrument séculaire révèle toute sa puissance : vecteur de communication, symbole de pouvoir et lien sacré entre les vivants et leurs ancêtres. Une tradition qui dépasse les frontières de notre continent.

Par Chaïmaa Sadou

Le boulevard de l'Uprona a vibré au son envoûtant des tambours royaux lors de la 5^e édition du festival Umukozo. Pour la première fois, un carnaval du tambour a investi les rues de Bujumbura, au Burundi, offrant aux spectateurs venus en masse une démonstration spectaculaire de cette tradition séculaire. Sous le thème « Notre identité, c'est la culture », l'événement a rassemblé des foules conquises autour des batteurs dont les danses acrobatiques et les polyrythmes complexes rappellent la puissance de ce symbole national. Les corps en sueur, les mains frappant le cuir tendu et les sauts périlleux exécutés en rythme témoignaient de la vitalité de cette tradition. Dans ce spectacle, tout respire la transmission et la fierté.

Pour les Burundais, le tambour, connu sous le nom d'Ingoma, est bien plus qu'un instrument de musique. Il est l'incarnation de l'âme du pays. Jean Claude Niyuhire, directeur du festival, le rappelle : « Vous ne trouverez aucun tambour semblable à celui du Burundi. Sa forme, sa philosophie, sa culture, sa stratégie, sa communication, sa façon d'identification, le tambour est unique ». Cette singularité a valu à l'Ingoma son inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO, consécration pour un art qui traverse les âges. Pour Pascal Niyonkuru, spectateur, voir le drapeau national flotter au rythme des tambours est la preuve que la paix est de retour dans ce pays des Mille Collines, contrastant avec les « mauvaises informations ternissant l'image » du Burundi. Le tambour devient une vérité vibrante qui s'oppose aux rumeurs.

Le tambour, ancêtre du téléphone ?

Cette vision du tambour comme gardien de l'identité ancestrale n'est pas l'apanage du Burundi. À travers l'Afrique, cet instrument occupe une place centrale dans les rites et les croyances. Il est l'instrument de la fête, mais aussi de la sacralité : il rythme les cérémonies de passage, les prières pour les récoltes, les naissances et les funérailles. Il est le lien entre le monde visible et celui des ancêtres. En Afrique de l'Ouest, le djembé, originaire de l'empire du Mali, est la voix des communautés, un instrument qui fait taire les querelles et unifie les cœurs. En Afrique centrale, les tambours parlants, appelés tama au Sénégal ou dundun au Nigeria, servaient à transmettre



des messages codés sur de longues distances, imitant les tons de la langue locale. Chaque village possédait son rythme propre. Le tambour était un outil de communication redoutablement efficace, bien avant l'invention du téléphone.

Le tambour revêt également une dimension thérapeutique. Les guérisseurs traditionnels utilisent ses vibrations pour accompagner les rituels de purification et les soins spirituels. Les battements rythmés chassent les mauvais esprits, rétablissent l'équilibre intérieur et favorisent la guérison. Cette pratique, vivace dans de nombreuses régions, témoigne de la puissance symbolique de l'instrument, bien au-delà de sa fonction musicale. Chez les Dogon du Mali, par exemple, le tambour est utilisé lors des cérémonies de guérison pour réconcilier le patient avec les forces de la nature.

Le tambour, outil de pouvoir

Le tambour se révèle aussi comme un outil de pouvoir. Dans les anciens royaumes du Burundi, du Rwanda, du Buganda ou du Dahomey (l'actuel Bénin), battre le tambour signifiait annoncer la loi, convoquer le conseil ou déclarer la guerre. Il était le sceau sonore de l'autorité du souverain. Les tambours royaux, conservés dans des lieux sacrés et gardés par des clans héréditaires, étaient liés au sort du royaume. Perdre ses tambours, c'était perdre sa souveraineté. Cette dimension politique rappelle que l'instrument n'a jamais été un simple divertissement, mais un marqueur de civilisation. Aujourd'hui encore, dans certaines cérémonies officielles, le tambour conserve cette fonction symbolique d'autorité et de légitimité.

Même en Algérie, où influences méditerranéennes et racines amazighes se mêlent, on retrouve cette filiation. Le bendir, tambour sur cadre des populations amazighes, ou la

douff, dans la tradition soufie, accompagnent les chants religieux, créant un état de transe et de communion spirituelle. La tbal rythme les fêtes dans les Aurès, tandis que le galal résonne dans les musiques citadines, reliant le nord aux traditions subsahariennes. L'Algérie partage avec le reste de l'Afrique cette conception sacrée du tambour, souvent associé aux confréries religieuses et aux cérémonies de guérison. Le rythme y est perçu comme une énergie vitale, un souffle qui purifie. Cette connivence entre le nord et le sud du continent, trop souvent ignorée, trouve dans le tambour un trait d'union puissantes et une preuve d'unité culturelle profonde.

Une dimension universelle

Ce phénomène dépasse l'Afrique et revêt une dimension universelle. Chez les Indiens d'Amérique du Nord, le tambour sur cadre, utilisé lors des pow-wow, est considéré comme le « cœur battant de la mère terre ». Les Amérindiens croient que son son met en résonance le corps et l'esprit, reliant les participants aux ancêtres. Les tambours sioux ou navajo sont vénérés comme des objets sacrés, leur fabrication obéissant à des rituels stricts. Chez les Hopis, le tambour accompagne les danses de la pluie pour assurer la fertilité des terres. Chez les Apaches, il rythme les cérémonies de passage à l'âge adulte. De l'Afrique aux Amériques, en passant par l'Océanie, l'instrument est un vecteur de croyances et de connexion à l'invisible. Cette universalité montre que l'humanité entière a reconnu dans le tambour un moyen d'entrer communication avec le monde du mystérieux inconnu, comme diraient les passionnés du surnaturel, et le souvenir des aïeux.

Pourtant, le tambour connaît parfois un gaspillage symbolique, réduit à un objet de décoration ou à un bruit de fond. Dans certaines villes africaines, on assiste à une banali-

sation des tambours traditionnels, transformés en souvenirs pour touristes. Ce phénomène, que certains anthropologues appellent la « dé- possession culturelle », est un gaspillage immatériel où l'on perd la mémoire des rythmes ancestraux. Autre exemple : les tambours royaux qui dorment dans des musées occidentaux, privés de leur usage vivant. On peut également citer l'utilisation commerciale du tambour dans les publicités ou les films, où il est souvent réduit à un cliché exotique. Ce détournement est un gâchis pour l'humanité. Alors que la musique moderne tend à uniformiser les sons, le festival Umukozo rappelle que le tambour est un réservoir de sens inépuisable. Il n'est pas un simple instrument folklorique, mais un bien culturel vivant que les nouvelles générations doivent faire résonner. Les jeunes batteurs burundais qui reprennent les rythmes de leurs aïeux perpétuent une philosophie. Célébrer le tambour, c'est affirmer sa souveraineté culturelle. Comme le clame le festival, cette identité est une culture vivante que les Burundais entendent transmettre. Des initiatives similaires voient le jour ailleurs en Afrique, comme au Sénégal ou en Côte d'Ivoire, où le tambour reste au cœur des festivals identitaires. Du Burundi à l'Algérie, des rives de l'Amazonie aux savanes africaines, le tambour demeure le fil conducteur d'une humanité en quête de repères. Il est l'écho d'une sagesse ancienne qui mérite d'être écoutée, un rappel que la culture est un ferment de paix et d'unité. En faisant vibrer ses tambours, le Burundi célèbre son passé et trace les contours d'un avenir harmonieux. Reste à savoir si les générations futures préserveront ce patrimoine face aux sirènes de la modernité. Une chose est sûre : tant que les tambours battront, la mémoire des peuples continuera de résonner.

LA PLUS DANGEREUSE ÉPOQUE DES TEMPS MODERNES

QUAND LA BOMBE NUCLÉAIRE EST UNE POSSIBILITÉ

(1^{re} PARTIE)

Certaines interviews éclairent un événement. D'autres révèlent une époque. La conversation entre Glenn Diesen, John Mearsheimer et Sergey Karaganov appartient à cette catégorie plus rare : celle des documents historiques qui permettent d'entendre, presque à nu, ce que les doctrines officielles dissimulent sous le langage froid de la stratégie.

Par Laala Bechetoula
In mondialisation.ca

Pendant près de deux heures, deux figures majeures de la pensée géopolitique contemporaine ont discuté de ce qui, il y a encore quelques années, aurait relevé de l'inavouable : la possibilité d'une frappe nucléaire limitée contre l'architecture de sécurité européenne, destinée à restaurer la dissuasion.

Le plus inquiétant n'est pas seulement ce qui est dit. Le plus inquiétant est que cela puisse désormais être dit publiquement. Car lorsqu'une idée entre dans le débat stratégique dominant, c'est souvent parce qu'elle circule déjà depuis longtemps dans les cercles du pouvoir.

La peur perdue

Sergey Karaganov part d'un constat brutal : le monde serait entré dans la période la plus dangereuse de son histoire moderne. Non parce que les armes seraient nouvelles, mais parce que la peur ancienne aurait disparu.

Pour lui, la paix relative des décennies passées ne fut garantie ni par la sagesse des hommes, ni par la morale internationale, ni par les institutions multilatérales. Elle fut garantie par la peur de l'enfer nucléaire — la peur de l'annihilation, de villes disparaissant, de l'irréparable.

Or cette peur, selon lui, s'est affaiblie en Occident. L'OTAN aurait progressivement testé les seuils russes : chars, artillerie lourde, HIMARS, F-16, missiles longue portée, renseignement satellitaire, frappes dans la profondeur russe, attaques contre des infrastructures stratégiques. À chaque étape, l'hypothèse occidentale semblait être la même : Moscou protesterait, mais ne franchirait jamais ses propres lignes rouges.

Karaganov estime que cette conviction est devenue mortelle. Si l'adversaire ne croit plus à votre capacité de destruction, la dissuasion cesse d'exister. La peur, dans sa logique, doit donc être restaurée.

C'est là que sa pensée devient glaçante. Après une séquence d'escalade conventionnelle, il évoque l'idée d'une frappe nucléaire limitée sur le théâtre européen — non pour conquérir, non pour occuper, mais pour forcer psychologiquement l'Occident à reculer.

Il faut le souligner : cette idée est moralement monstrueuse, et Karaganov lui-même reconnaît qu'elle ouvrirait une boîte de Pandore. Mais sa portée réelle est ailleurs : elle révèle qu'une partie de la pensée stratégique russe considère désormais l'arme nucléaire non plus seulement comme un instrument de non-emploi, mais comme un outil potentiel de coercition.

Il convient également de situer plus précisément le rôle de Karaganov. Il ne s'agit pas d'un commentateur isolé improvisant devant une caméra. Depuis plusieurs années, il a publiquement plaidé, dans des essais publiés, pour des frappes dites



« salutaires » ou « pédagogiques » contre des cibles occidentales — des arguments antérieurs à cet entretien. En ce sens, son discours fonctionne moins comme une théorisation spéculative que comme une sonde délibérée des seuils de tolérance occidentaux : dire l'indicible, observer la réaction, ajuster en conséquence. Lire cette conversation comme un simple échange académique manque entièrement cette fonction.

Mearsheimer et les leçons oubliées de la Guerre froide

John Mearsheimer ne valide pas l'idée d'une « victoire » nucléaire. Il rappelle une évidence que les générations actuelles semblent avoir oubliée : une guerre nucléaire totale n'a pas de vainqueur. Tout le monde finit vaporisé.

Mais il rejoint Karaganov sur un point essentiel : l'Occident aurait perdu la culture de prudence qui caractérisait l'ère de la Guerre froide.

À cette époque, Washington et Moscou connaissaient les lignes rouges. Les crises de Berlin, Cuba, Hongrie ou Tchécoslovaquie furent dangereuses, mais les dirigeants des deux côtés savaient qu'il existait un seuil au-delà duquel la politique cessait et l'anéantissement commençait.

Aujourd'hui, Mearsheimer se dit stupéfait par la légèreté stratégique occidentale. Il cite notamment l'incursion ukrainienne dans la région russe de Koursk, ainsi que les attaques visant des éléments liés à la triade nucléaire russe. Durant la Guerre froide, suggère-t-il, personne à Washington n'aurait joué avec ce type de feu.

Son raisonnement reste fondamentalement réaliste : acculer une puissance nucléaire est extrêmement dangereux. Une grande puissance détenant des milliers d'ogives ne peut être traitée comme un État ordinaire. On ne peut pas tenter — sans risquer des conséquences systémiques — d'exclure la Russie du rang des grandes puissances, de briser son économie, de l'encercler militairement et de frapper son territoire stratégique.

Le problème, alors, n'est pas seulement militaire. Il est cognitif. L'Occident semble avoir oublié que la Russie peut perdre beaucoup — mais ne peut pas accepter ce qu'elle perçoit comme une défaite existentielle.

Le théâtre européen comme champ de tir théorique

La partie la plus inquiétante de l'entretien concerne le théâtre stratégique européen lui-même.

Karaganov part d'une hypothèse brutale : les États-Unis ne sacrifie-

raient probablement pas New York pour Varsovie, ni Chicago pour Berlin, ni Washington pour Vilnius. Autrement dit, la garantie nucléaire américaine ne resterait crédible que jusqu'au point où l'honneur impliquerait d'accepter la destruction du territoire américain.

Ce n'est pas une hypothèse nouvelle — elle hante l'OTAN depuis sa naissance. Mais l'entendre formulée dans le contexte de la guerre en Ukraine donne à cette vieille question une actualité glaçante.

Mearsheimer comprend la logique, mais en souligne les conséquences. Si les États-Unis ne répondaient pas à une frappe russe limitée contre l'Europe, l'Allemagne, la Pologne ou d'autres États européens pourraient en conclure qu'ils ont besoin de leur propre arsenal nucléaire indépendant.

C'est ici que la conversation bascule vers la vieille « question allemande ».

Depuis 1945, l'ordre européen repose sur une formule non écrite : contenir la Russie, encadrer l'Allemagne, maintenir les États-Unis au centre. La présence militaire américaine en Europe n'a jamais eu pour seule fonction de protéger l'Europe de Moscou — elle servait aussi à gérer la puissance allemande elle-même.

Or ce cadre s'affaiblit. Les États-Unis pivotent vers l'Asie pour affronter la Chine. L'architecture de sécurité européenne est poussée à réarmer à un rythme historique. Depuis l'annonce de la « Zeitenwende » en 2022 et son accélération en 2025, l'Allemagne a créé des fonds spéciaux de défense et annoncé l'une des plus importantes montées en puissance militaire de son histoire d'après-guerre, tandis que le débat sur un parapluie nucléaire européen — en partie ancré dans la dissuasion française — a gagné en intensité. La Russie, dont la mémoire stratégique porte encore le traumatisme de l'invasion nazie, observe cette trajectoire avec une inquiétude proche de l'existential. Dans l'imaginaire stratégique russe, une Allemagne qui se réarme n'est jamais simplement « un autre pays européen » : c'est la réouverture d'une blessure historique que 1945 était censé avoir définitivement refermée.

Le paysage nucléaire réel

Pour mesurer la gravité de cette conversation, il faut sortir du théâtre ukrainien et regarder le paysage nucléaire global dans son ensemble — non pas comme un inventaire d'arsenaux, mais comme une carte des réponses de chaque puissance au même problème de fond diagnostiqué par Karaganov : l'érosion de la peur. Appelons cela la demi-vie de la

peur nucléaire. Comme un isotope radioactif, la mémoire vécue de la catastrophe nucléaire se décompose avec le temps, génération après génération, à moins d'être périodiquement ravivée par une crise. Ce que révèle la conversation entre Mearsheimer et Karaganov n'est pas une aberration russe soudaine, mais une condition structurelle partagée, de manières différentes, par toutes les puissances nucléaires : à mesure que la mémoire expérientielle d'Hiroshima et de la crise des missiles de Cuba s'efface, les États compensent de plus en plus par la doctrine plutôt que par la retenue. Appelons cela la surcompensation doctrinale — la tendance des politiques déclaratoires à se durcir précisément au moment où la dissuasion expérientielle s'affaiblit. Le panorama qui suit peut être lu à travers ce seul prisme : la posture de chaque pays révèle où il se situe sur cette courbe, et comment il tente d'en ralentir la décroissance.

Le monde ne revient pas simplement à la Guerre froide. Il entre dans une configuration bien plus instable — davantage d'acteurs, davantage de doctrines, davantage d'ambiguïtés, davantage de seuils mouvants — précisément parce que davantage d'États tentent indépendamment la même manœuvre compensatoire, chacun persuadé que sa propre doctrine suffira à retener l'effacement de la peur.

La Russie a révisé sa doctrine nucléaire en novembre 2024. Elle affirme désormais pouvoir envisager l'emploi nucléaire non seulement en réponse à une attaque nucléaire, mais aussi face à une attaque conventionnelle menaçant l'existence de l'État — y compris lorsqu'un État non nucléaire agit avec le soutien d'une puissance nucléaire. Le message adressé à l'OTAN est sans ambiguïté : l'Ukraine cesse d'être « seulement l'Ukraine » dès l'instant où elle frappe avec une architecture fournie par l'Occident. La révision russe de 2024 constitue le cas le plus net de surcompensation doctrinale en action : incapable de compter sur la peur intuitive de l'escalade chez l'adversaire occidental, Moscou a choisi d'inscrire cette peur dans la loi.

Les États-Unis, de leur côté, continuent de rejeter le principe du non-emploi en premier. Leur doctrine de 2022 affirme que l'arme nucléaire ne serait envisagée que dans des « circonstances extrêmes » pour défendre les intérêts vitaux des États-Unis, de leurs alliés et partenaires. Cette ambiguïté est volontaire — elle rassure les alliés tout en maintenant une zone d'incertitude stratégique. La vague persistante de Washington est la stratégie inverse de celle de Moscou : plutôt que de définir de nouveaux seuils, les États-Unis traitent l'incertitude elle-même comme la ressource renouvelable de la peur.

La France maintient une doctrine de stricte suffisance, la décision relevant exclusivement du président de la République. Pourtant, en mars 2026, Paris a explicitement replacé sa dissuasion dans un cadre plus européen, affirmant que les intérêts vitaux de la France « ont une dimension européenne ». Cela ne signifie pas un partage du bouton nucléaire — cela signifie que la France formalise politiquement l'idée que ses intérêts vitaux comportent une dimension continentale. La démarche de Paris se lit avant tout comme anticipatoire : plutôt que d'attendre que la crédibilité de la garantie américaine se dégrade davantage, la France positionne sa propre dissuasion pour combler l'écart à venir.

L.B (À SUIVRE...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

HOMMAGE À ATHMANE BALI

Décédé le 17 juin de l'année 2005, à l'âge de 53 ans. Le Barde du Tassili n'Ajjer, Othmane Bali, fut victime de la crue de l'oued Idjeriou à Djanet. Virtuose de l'oud et poète du désert, Athmane Bali a été l'architecte de la rencontre entre le patrimoine millénaire touareg et la modernité. Son art a fait de Djanet le centre d'un monde musical sans frontières.

Athmane Bali, de son vrai nom Mbarek Athmani, occupe une place sacrée dans l'histoire de la musique algérienne. Premier artiste à avoir osé marier le luth arabe aux rythmes ancestraux du désert, il a offert au monde une version sophistiquée et mélodique de la culture berbère saharienne. Médecin de formation mais musicien par essence, il a porté le chant des ****Kel Tamasheq**** de Djanet jusqu'aux



capitales européennes et sud-américaines. Son œuvre, fauchée en pleine maturité par les éléments naturels, reste le phare absolu de

la musique targui moderne.

Athmane Bali fait des études de médecine mais se consacre aussi à la musique et au luth dont il devient un virtuose.

En se produisant à l'étranger, Athmane Bali ne cesse d'améliorer la musique Targuie en revisitant et en réarrangeant ses compositions mais aussi en transmettant son amour pour l'oasis.

Il monte sa propre formation qui est composée de sa femme, son fils et sa mère avec qui il fait ses tournées à travers le monde.

Il sort plusieurs albums de ses spectacles comme « Kef None live », « Live à Constantine », « Live à Caracas ». Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans Le Journal des Artistes, le 17 juin 2026

LE CROCODILE ET LE CHASSEUR

Un jour, un chasseur se promenait dans la brousse lorsqu'il aperçut un crocodile, sa femme et leurs petits, loin de toute rivière.

Étonné, il leur demanda :

— Que faites-vous ici, si loin de l'eau ?

Le crocodile répondit d'une voix triste :

— Pendant notre sommeil, l'eau du marigot s'est retirée. Nous nous sommes retrouvés piégés. Pourrais-tu nous aider à rejoindre un autre point d'eau ?

Pris de compassion, le chasseur accepta. Il attacha toute la famille de crocodiles avec une solide liane, les chargea sur sa tête et prit la direction du marigot le plus proche.

Le chemin était long et difficile. Sous le soleil brûlant, il marcha pendant des heures avant d'atteindre enfin le bord de l'eau.

Alors qu'il s'appêtait à déposer son fardeau, la mère crocodile lui dit :

— Pour notre sécurité, avance encore un peu dans l'eau.

Le chasseur entra dans le fleuve.

— Encore un peu plus loin, insista-t-elle.

L'homme obéit. L'eau lui montait désormais jusqu'à la poitrine.

— Avance jusqu'au courant principal, demanda le père crocodile.

Le courant était puissant. À plusieurs reprises, le chasseur manqua de tomber. Il avala même une gorgée d'eau avant de retrouver son équilibre.

Finalement, il détacha les crocodiles et se retourna pour regagner la rive.

C'est alors que le père crocodile éclata de rire.

— Voilà plusieurs jours que nous n'avons rien mangé. Crois-tu vraiment que nous allons te laisser partir alors que tu es à notre portée ?

Le chasseur resta sans voix.

— Comment pouvez-vous dire cela ? Je viens de vous sauver la vie !

Mais les crocodiles étaient décidés à le dévorer.

Une longue dispute commença.

À ce moment-là, un vieux cheval passa près du fleuve. Les deux parties lui racontèrent l'histoire et lui demandèrent de juger.

Le cheval réfléchit un instant puis répondit :

— L'homme est cruel. Quand j'étais jeune, il me faisait porter de lourdes charges et me frappait sans pitié. Maintenant que je suis vieux et faible, il m'abandonne. Je ne prendrai pas sa défense.

Et il s'éloigna.

Peu après arriva un âne.

— Un homme ? dit-il. Mon dos porte encore les cicatrices des coups reçus de ses semblables. Qu'il se débrouille seul !

Et il partit à son tour.

Un bœuf passa ensuite.

— J'ai passé ma vie sous le joug de l'homme, dit-il. Si les crocodiles ont faim, qu'ils le mangent. Je n'ai aucune raison de le plaindre.

Le chasseur sentit le désespoir l'envahir. C'est alors qu'apparut un lièvre.

Les crocodiles lui exposèrent l'affaire. Le lièvre écouta attentivement puis demanda :

— Tu prétends avoir transporté ce crocodile, sa femme et tous leurs petits sur ta tête ?

— Oui, répondit le chasseur.

Le lièvre secoua la tête.

— Cela me paraît impossible. Je ne peux pas croire une histoire pareille sans la voir de mes propres yeux.

Le père crocodile protesta :

— Pourtant c'est la vérité !

— Alors prouvez-le, répondit le lièvre. Attachez-vous comme auparavant et laissez le chasseur vous porter à nouveau.

Les crocodiles acceptèrent.

Dès qu'ils furent solidement attachés, le lièvre murmura au chasseur :

— Maintenant, pars vite avec eux et ne les relâche plus.

Le chasseur reprit les crocodiles sur sa tête et s'éloigna rapidement, heureux d'avoir échappé à une mort certaine.

Le lièvre marcha quelque temps à ses côtés. Mais lorsqu'ils arrivèrent près du village, des voisins accoururent vers le chasseur.

— Ta femme est gravement malade ! Le guérisseur affirme qu'il lui faut des poils de lièvre pour la sauver !

Tous se tournèrent vers le lièvre.

Le pauvre animal soupira.

— Alors, après avoir sauvé ta vie, c'est ainsi que tu me remercies ?

Le chasseur baissa les yeux.

Il était partagé entre la reconnaissance envers son sauveur et l'amour pour sa femme.

Comprenant le danger, le lièvre ne prit aucun risque. Il détala aussitôt.

Les chiens du village se lancèrent à sa poursuite.

Alors qu'il se glissait dans son terrier, l'un des chiens réussit à saisir sa queue entre ses crocs et lui en arracha un morceau.

Depuis ce jour, dit-on, les lièvres naissent



avec une queue courte.

Et depuis ce jour aussi, le lièvre se méfie de l'homme.

Morale

La bonté n'engendre pas toujours la gratitude, et celui qui aide aujourd'hui peut être trahi demain. Pourtant, cela ne doit pas nous empêcher de faire le bien.

Cette histoire nous rappelle trois grandes leçons :

-L'ingratitude est l'un des défauts les plus dangereux, car elle pousse certains à oublier les bienfaits reçus dès que leur intérêt personnel est en jeu.

-La sagesse vaut souvent mieux que la force.

Là où le chasseur était impuissant, l'intelligence du lièvre a sauvé une vie.

-La reconnaissance est une vertu précieuse.

Celui qui oublie le bien qu'on lui a fait finit souvent par perdre la confiance de ceux qui l'entourent.

Dans la vie, il est facile de demander de l'aide lorsque l'on est dans le besoin. Le véritable caractère d'une personne se révèle lorsqu'elle se souvient de ceux qui lui ont tendu la main.

Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 18 juin 2026



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:38	12:49	16:39	20:12	21:53

AU TERME DE SA MISSION AU GHANA

NASRI EFFECTUE UNE VISITE DE COURTOISIE AU SIÈGE DE L'AMBASSADE D'ALGÉRIE À ACCRA

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a effectué une visite de courtoisie au siège de l'ambassade d'Algérie à Accra (Ghana), au terme de sa participation à la cérémonie traditionnelle de clôture organisée en l'honneur des hauts responsables et personnalités ayant pris part à la Conférence consultative de haut niveau sur la justice réparatrice et les réparations historiques liées à la traite transatlantique des esclaves, indique samedi un communiqué du Conseil.

M. Nasri a été accueilli par l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Ghana, M. Mourad Louhaidia, accompagné des membres du personnel diplomatique et administratif de l'ambassade.

Lors de cette visite, M. Nasri était accompagné du chef de cabinet du Conseil de la nation, M. Makhlouf Sahel, et de la directrice par intérim des affaires humanitaires, sociales, culturelles, scientifiques et techniques internationales au ministère des Affaires étrangères, Mme Ahlem Sarah Charikhi, précise le communiqué.

RA



DOUANES ALGÉRIENNES

LE GÉNÉRAL -MAJOR BAKHOUCHE INAUGURE LE CERCLE RÉGIONAL DES DOUANES DE CONSTANTINE

Le Directeur général des douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouché, a inauguré samedi le Cercle régional des douanes de Constantine.

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine, accompagné du chef de l'exécutif local, Abdelkhalek Sayouda, le Général-major Bakhouché a écouté des explications sur cette structure qui comprend un espace d'hébergement pour des cadres et un cénatorium, d'une capacité totale de 150 lits, ainsi qu'un musée, un club culturel, un club sportif, une salle de body building, une salle de prière, une salle de réception moderne et un restaurant moderne pouvant servir jusqu'à 250 repas par jour.

La réalisation de cette infrastructure s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et d'accueil des douaniers et de renforcement des espaces sociaux, culturels et sportifs de ce corps, a-t-on indiqué.

Le Directeur général des douanes a entamé sa visite à Constantine par l'inspection du nouveau siège des Douanes qui dispose de la recette principale des douanes de Constantine et l'inspection principale des brigades de Constantine.

Cette inspection s'inscrit dans le cadre du suivi de l'état des installations relevant de ce corps constitué et de l'évaluation des conditions de travail, contribuant ainsi à améliorer l'efficacité opérationnelle et à offrir aux douaniers les

conditions optimales pour exercer pleinement leurs fonctions, selon les explications données sur place.

Au terme de la visite, le Directeur général des douanes et le chef de l'exécutif local ont procédé à la signature du registre d'or au siège de la Direction régionale des douanes de Constantine, un geste témoignant de leur reconnaissance et de leur fierté face aux efforts déployés et au travail remarquable accompli, qui contribue à améliorer les conditions de travail et à rehausser le niveau de performance du service public des douanes, a-t-on noté.

RA

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

SORTIE À GHARDAÏA DE LA PREMIÈRE PROMOTION DE LICENCE DE LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a présidé, samedi à Ghardaïa, la sortie de la première promotion d'étudiants de langue et culture amazighes, cycle licence, de l'institut supérieur de littérature et des langues "El-Ghofrane".

Intervenant à cette occasion, M. Assad a indiqué que cette promotion, qui porte le nom de Abderrahmane Ben Aïssa Haouache, chercheur en matière de culture amazighe, "traduit concrètement l'approche clairvoyante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de promotion de l'amazighité en tant que facteur essentiel de préservation de l'identité nationale et de consolidation de sa place dans la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique".

Il a ajouté que "la sortie dans la région du M'zab (Ghardaïa) de cette première promotion de cycle licence, dans cette

spécialité, constitue un nouvel acquis scientifique et culturel qui vient se greffer aux nombreux acquis scientifiques réalisés par l'Algérie dans le domaine de la promotion de la langue amazighe", ce qui "reflète cette volonté nationale ayant fait du savoir, de la formation et de la recherche scientifique des outils fondamentaux de sauvegarde et de valorisation du patrimoine linguistique et culturel national".

M. Assad a souligné également "la grande importance qu'attache l'Etat au processus de promotion de l'Amazighité, qui ne se confine plus aux seuls domaines de l'enseignement et de la formation, mais s'étend à celui de la recherche scientifique, de l'édition, de la production littéraire et de la traduction, ainsi que de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel". L'Amazighité "est devenue une langue de recherche, d'étude et de créativité, soutenue par un riche fonds documentaire, entre ouvrages, œuvres académiques et publi-

cations scientifiques, ce qui reflète la diversité et la vivacité de ce champs cognitif et sa constante évolution", a-t-il encore souligné.

Pour le SG du HCA, le choix du nom du défunt Abderrahmane Ben Aïssa Haouache, donné à cette promotion, "intervient en signe de fidélité et de reconnaissance à ses efforts pour la promotion de l'amazighité et la préservation du legs linguistique et culturel local et sa valorisation, en vue de sa transmission aux générations futures de la région".

Lors de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya de Ghardaïa, à leur tête le wali Abdallah Abi-Nouar, et de notables locaux, 23 étudiants ayant obtenu leur licence ont été distingués.

Par la même occasion, la famille du défunt Abderrahmane Ben Aïssa Haouache, un des symboles de la culture amazighe dans la région du M'zab, a été honorée.

RA

SANTÉ PUBLIQUE

LE MINISTRE DE LA SANTÉ PRÉSIDE L'OUVERTURE DU SÉMINAIRE NATIONAL DE MISE À NIVEAU DES CENTRES DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé, samedi à l'Ecole nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS) à Alger, l'ouverture du Séminaire national de mise à niveau des centres de soins en addictologie.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de cadres de l'administration centrale du ministère, de la directrice de l'ENMAS, de représentants de secteurs partenaires, ainsi que de professionnels de la santé, d'enseignants et de spécialistes des soins en addictologie au niveau national et à l'étranger.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a affirmé que cette rencontre, qui vient renforcer les capacités des personnels des centres de soins en addictologie, s'inscrit dans le cadre des "efforts constants visant à développer et à renforcer la prise en charge des patients souffrant d'addictions et à promouvoir la qualité des soins et de la prévention".

Le ministre a souligné que l'Algérie a connu, depuis la création des premiers centres spécialisés dans la lutte contre l'addiction aux drogues à la fin des années 1990, un développement "progressif et constant", notant que le réseau

national de lutte contre la toxicomanie regroupe actuellement cinq centres hospitalo-universitaires spécialisés dans les soins en addictologie et 50 centres de soins en milieu extérieur, répartis à travers les différentes wilayas du pays.

M. Ait Messaoudene a précisé que cette session intervient dans un contexte marqué par "l'intensification des efforts de l'Etat, en application des orientations des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour faire face au phénomène de l'addictologie, sous toutes ses formes, et réduire son impact sanitaire et socioéconomique".

A cette occasion, le ministre a souhaité voir les travaux de cette rencontre sanctionnés par des "recommandations pratiques à même de servir de référence pour orienter les décisions et élaborer les textes réglementaires nécessaires, consacrant ainsi un cadre réglementaire clair permettant de définir les responsabilités et de renforcer la coordination avec les différents intervenants", et ce, en vue de "promouvoir le système de prévention, de soins et de prise en charge des personnes souffrant d'addictions".

RA